



Inspired by patients.
Driven by science.

Rapport de gestion du premier semestre 2025

Bruxelles, le 31 juillet 2025



Contenu

| | |
|---|-----------|
| 1. PERFORMANCES FINANCIÈRES DE L'ENTREPRISE¹ | 3 |
| 1.1. CHIFFRES CLÉS | 3 |
| 1.2. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE | 4 |
| 1.3. VENTES NETTES PAR PRODUIT | 7 |
| 1.4. VENTES NETTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE | 9 |
| 1.5. PRODUITS ET CHARGES DES REDEVANCES | 12 |
| 1.6. AUTRES PRODUITS | 12 |
| 1.7. MARGE BRUTE | 12 |
| 1.8. EBIT AJUSTÉ ET EBITDA AJUSTÉ | 13 |
| 1.9. RÉSULTAT | 15 |
| 1.10. RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION | 16 |
| 1.11. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 16 |
| 1.12. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE | 17 |
| 1.13. PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2025 MISES À JOUR | 17 |
| 2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS | 18 |
| 2.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ | 18 |
| 2.2. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DU RÉSULTAT GLOBAL | 19 |
| 2.3. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 20 |
| 2.4. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE | 21 |
| 2.5. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES | 22 |
| 3. NOTES | 24 |
| 3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES | 24 |
| 3.2. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE | 24 |
| 3.3. IMPLICATIONS DE L'INVASION PAR LA RUSSIE DE L'UKRAÏNE ET DES CONFLITS AU MOYEN-ORIENT SUR LA POSITION, LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET LES FLUX DE TRÉSORERIE D'UCB | 24 |
| 3.4. IMPACT DE LA SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE SUR LA POSITION, LES PERFORMANCES FINANCIÈRES ET LES FLUX DE TRÉSORERIE D'UCB | 25 |
| 3.5. RÈGLES COMPTABLES | 26 |
| 3.6. ESTIMATIONS | 26 |
| 3.7. GESTION DES RISQUES FINANCIERS | 26 |
| 3.8. INFORMATIONS PAR SEGMENT | 29 |
| 3.9. CARACTÈRE SAISONNIER DES OPÉRATIONS | 30 |
| 3.10. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS | 30 |
| 3.11. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES | 32 |
| 3.12. ACTIFS ET PASSIFS DE GROUPE DE CESSON CLASSIFIÉS COMME DESTINÉS À LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES | 32 |
| 3.13. AUTRES PRODUITS / CHARGES (-) OPÉRATIONNELS | 32 |
| 3.14. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS | 32 |
| 3.15. FRAIS DE RESTRUCTURATION | 32 |
| 3.16. AUTRES PRODUITS ET CHARGES | 32 |
| 3.17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES | 33 |
| 3.18. CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (-) | 33 |
| 3.19. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 33 |
| 3.20. GOODWILL | 33 |
| 3.21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 34 |
| 3.22. ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS | 34 |
| 3.23. RÉDUCTION DE VALEUR DES STOCKS | 34 |
| 3.24. CAPITAL ET RÉSERVES | 34 |
| 3.25. EMPRUNTS | 35 |
| 3.26. OBLIGATIONS | 36 |
| 3.27. AUTRES DETTES FINANCIÈRES | 37 |
| 3.28. PROVISIONS | 37 |
| 3.29. NOTE SUR LE TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE | 37 |
| 3.30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES | 38 |
| 3.31. ACTIONNAIRES ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT | 39 |
| 3.32. DIVIDENDES | 39 |
| 3.33. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS | 39 |
| 3.34. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA PÉRIODE DE RAPPORT | 41 |
| 4. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXAMEN LIMITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉE DE UCB SA POUR LA PÉRIODE CLÔTURÉE LE 30 JUIN 2025 | 42 |
| 5. DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ | 43 |
| 6. GLOSSAIRE | 44 |

1. Performances financières de l'entreprise¹

1.1. Chiffres clés

Le **chiffre d'affaires**, au cours du premier semestre 2025, est passé à € 3 487 millions, soit une hausse de 25% (+26% à taux de change constants [TCC]).

Les **ventes nettes** ont été portées par la forte croissance résultant du lancement continu des cinq produits moteurs de croissance : BIMZELX®, RYSTIGGO® et ZILBRYSQ®, EVENITY® et FINTEPLA®. Les ventes nettes ont donc atteint € 3 321 millions, une hausse de 26% (+27% TCC). Ajusté pour tenir compte des ventes de produits de deux marques établies en Europe et dans certains pays internationaux ainsi que des cessions du portefeuille neurologie et allergie en Chine en novembre 2024, le taux de croissance a été de 31% ou 32% TCC.

- **L'EBITDA ajusté** a atteint € 1 033 millions (+58% ; +61% TTC), reflétant la hausse du chiffre d'affaires, l'amélioration de la marge brute, la hausse des charges d'exploitation due aux investissements de lancement ainsi que la hausse des autres produits d'exploitation. L'EBITDA ajusté pour les six premiers mois de 2025 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 29,6%.
- Le **résultat** a augmenté à € 475 millions, partant de € 208 millions (>100% ; >100% TCC).
- Le **résultat de base par action** est passé à € 3,53 contre € 2,09 au premier semestre 2024.

| € millions | Réel | | Variation | |
|---|--------------|--------------|-----------------|-----------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| Pour le semestre clôturé le 30 juin | | | | |
| Chiffre d'affaires | 3 487 | 2 791 | 25% | 26% |
| Ventes nettes | 3 321 | 2 641 | 26% | 27% |
| Produits et charges des redevances | 41 | 43 | -3% | -1% |
| Autres produits | 125 | 107 | 16% | 18% |
| Marge brute ajustée | 2 761 | 2 152 | 28% | 30% |
| Marge brute | 2 565 | 1 940 | 32% | 34% |
| Frais commerciaux | -1 165 | - 945 | 23% | 25% |
| Frais de recherche et développement | - 860 | - 789 | 9% | 10% |
| Frais généraux et administratifs | - 113 | - 121 | -7% | -6% |
| Autres produits / charges (-) d'exploitation | 293 | 249 | 18% | 20% |
| EBIT ajusté | 720 | 334 | >100% | >100% |
| Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-) | - 49 | - 11 | >100% | >100% |
| EBIT (résultat d'exploitation) | 671 | 323 | >100% | >100% |
| Charges financières nettes (-) | - 78 | - 77 | 2% | 1% |
| Résultat avant impôts | 593 | 246 | >100% | >100% |
| Charges d'impôt sur le résultat (-) | - 118 | - 38 | >100% | >100% |
| Résultat provenant des activités poursuivies | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Résultat | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB | 475 | 208 | >100% | >100% |
| EBITDA ajusté | 1 033 | 652 | 58% | 61% |
| Dépenses d'investissement (immobilisations incorporelles incluses) | 231 | 162 | 43% | N/A |
| Dette nette (-) ² | -1 267 | -1 454 | -13% | N/A |
| Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles poursuivies | 711 | 377 | 89% | N/A |
| Nombre moyen pondéré d'actions – non diluées (millions) | 190 | 190 | 0% | N/A |
| Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées) | 2,50 | 1,09 | >100% | >100% |
| Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées) | 3,53 | 2,09 | 69% | 73% |

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières figurant dans les tableaux de ce rapport ne semblent pas concorder.

² Pour la dette nette, la date de clôture de la période comparative est le 31 décembre 2024

Les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion doivent être lues conjointement avec l'information financière intermédiaire consolidée abrégée et les états financiers consolidés au 31 décembre 2024. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'a pas été auditée.

La **marge brute ajustée** correspond à la marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Restructuration, dépréciation et autres produits / charges () : Les transactions et les décisions de nature exceptionnelle qui influencent les résultats d'UCB sont mentionnées séparément (éléments « Restructuration, dépréciation et autres produits / charges »).

Outre l'EBIT (Résultat avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne « **EBIT ajusté** » (résultat opérationnel sous-jacent) représentant la

rentabilité continue des activités biopharmaceutiques de la société a été insérée. L'EBIT ajusté équivaut à la ligne « résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges » figurant dans les états financiers consolidés.

EBITDA ajusté (Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) : résultat opérationnel ajusté en matière d'amortissement, de charges de dépréciation, de pertes de valeur, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges

Le **résultat de base par action** est le résultat principal, ou le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des restructurations, dépréciations et autres produits/charges, des charges financières exceptionnelles et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

1.2. Événements marquants de l'exercice

Plusieurs événements marquants ont affecté ou affecteront la situation financière d'UCB.

Macro-économiques

UCB opère dans un environnement mondial marqué par des tensions géopolitiques croissantes, des incertitudes commerciales persistantes et des vents contraires spécifiques au secteur. Depuis le début de 2025, les perspectives macroéconomiques mondiales sont demeurées complexes, avec un regain d'intérêt pour la politique commerciale des États-Unis et les incertitudes en matière de prix, créant une incertitude supplémentaire pour les industries actives à l'échelle internationale, y compris le secteur pharmaceutique. Les grands indicateurs économiques tels que la croissance, l'inflation et les marchés du travail continuent de diverger d'une région à l'autre. Aux États-Unis, les pressions inflationnistes sont restées plus résilientes que prévu, renforçant ainsi le discours sur la hausse des taux d'intérêt à plus long terme.

Environnement géopolitique

L'instabilité géopolitique actuelle, y compris les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, continue de contribuer à un environnement mondial volatile. Ces évolutions ont accentué les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et la volatilité des marchés de l'énergie. Bien qu'UCB ait

Inversement, la Banque centrale européenne (BCE) a commencé à réduire prudemment les taux d'intérêt dans un contexte de ralentissement de l'inflation et de faiblesse économique dans la zone euro.

Cette divergence dans la politique monétaire, combinée à des dynamiques réglementaires et commerciales changeantes, contribue à un environnement opérationnel de plus en plus inégal et volatile pour les entreprises mondiales du secteur de la santé. UCB continue de surveiller de près l'impact potentiel de toute mesure à venir. Si de telles mesures sont confirmées et officiellement mises en œuvre, UCB évaluera et divulguera, le cas échéant, toutes les implications financières qui en découlent.

une exposition directe limitée à ces régions en termes d'empreinte commerciale, nous restons vigilants dans le suivi des impacts. Notre priorité reste de garantir un accès ininterrompu aux médicaments pour les patients tout en protégeant la stabilité à long terme de notre entreprise.

Accords et initiatives de grande importance

En **janvier 2025**, UCB a conclu un accord de licence sur XtalFold™, une plateforme d'IA de produits biologiques développée par Ailux Biologics, une division de XtalPi. UCB utilisera XtalFold™ pour la découverte et l'ingénierie de produits biologiques. XtalFold™ est une suite logicielle propriétaire basée sur l'IA qui fournit des informations structurelles rapides et précises pour accélérer l'innovation dans

les produits biologiques à travers de multiples phases.

En **mai 2025**, UCB et Domino Data Lab, fournisseur d'une plate-forme de science de pointe à laquelle font confiance les plus grandes entreprises du monde, ont annoncé une collaboration stratégique visant à moderniser un environnement de calcul statistique (ECS) pour l'industrie des sciences de la vie.

En **juin 2025**, UCB a annoncé des plans pour un investissement important dans une nouvelle usine de fabrication de produits biologiques à la fine pointe de la technologie aux États-Unis. Le projet devrait servir le nombre croissant de patients d'UCB aux États-Unis, tout en ayant un impact économique total

Mise à jour réglementaire et relative au pipeline

UCB reste engagée dans l'innovation, cherchant continuellement de nouveaux moyens d'offrir des solutions significatives aux personnes vivant avec des affections immunologiques et neurologiques graves. Cet engagement se reflète dans son solide portefeuille de développement clinique, qui comprend actuellement un actif post-approbation (phase 4), un produit en cours d'examen réglementaire et un portefeuille diversifié de quatre projets de phase 3 et quatre projets de phase 2 ciblant des populations distinctes de patients.

En outre, UCB a lancé trois études mondiales de phase 3 pour le **bimekizumab** dans des indications

estimé à environ US\$ 5 milliards. UCB a également confirmé qu'elle continuait à intensifier ses partenariats avec des organisations de fabrication en sous-traitance (CMO) aux États-Unis afin d'assurer le soutien à la production de ses moteurs de croissance et futur pipeline.

pédiatriques : le psoriasis, l'hidradénite suppurée et l'arthrite juvénile idiopathique. En outre, la société prévoit de lancer un programme de phase 3 évaluant l'efficacité et la sécurité du **bimekizumab** dans la pustulose palmoplantaire (PPP) et en association avec la **fenfluramine** chez les patients atteints du syndrome de Rett.

Un aperçu du calendrier du programme de développement clinique d'UCB, qui reflète également le processus des autorisations réglementaires et l'évolution du pipeline du 1er janvier 2025 est présenté ci-après :

| | PHASE 1 | PHASE 2 | PHASE 3 | PHASE 4 | RÉSULTATS / PROCHAINE ÉTAPE |
|---|---------|---------|---------|---------|---|
| bimekizumab (IL-17 A/F) Etude comparative de phase 4 post-approbation vs. Risankizumab in PsA | | | | | Résultats S2 2026 |
| bimekizumab (IL-17 A/F) Pustulose palmoplantaire (PPP) | | | | | Programme de phase 3 prévu pour démarrer d'ici fin 2025 |
| doxécitine and doxoritmine (thérapie Nucléosidique) Trouble de déficit en TK2 | | | | | Déposé |
| rozanolixizumab (inhibiteur de FcRn) Maladie à anticorps anti-MOG | | | | | Résultats S2 2026 |
| fenfluramine (agoniste 5-HT) Trouble de déficit en CDKL5 | | | | | Phase 3 positive – soumission pour approbation réglementaire en préparation |
| dapirolizumab pegol (anticorps anti-CD40L) Lupus érythémateux systémique * | | | | | 1 ^{re} phase 3 positive, 2 ^e phase 3 : 2028 |
| STACCATO® alprazolam (benzodiazépine) Crises prolongées stéréotypées | | | | | Résultats S1 2026 |
| bepranemab (anticorps anti-tau) Maladie Alzheimer | | | | | Phase 2a encourageante - discussions en cours avec les autorités réglementaires |
| UCB0022 (modulateurs allostériques positifs du récepteur D1) Maladie de Parkinson | | | | | Phase 2a positive |
| UCB9741/galvokimig (IL-17 A/F & IL-13) Dermatite atopique | | | | | Phase 2a positive – lancement de la phase 2b prévu d'ici fin 2025 |
| UCB1381/donzakimig (IL-13 & IL-22) Dermatite atopique | | | | | Résultats S2 2025 |

*En partenariat avec Biogen ; 5-HT = 5-hydroxytryptamine ou sérotonine ; CD40L = ligand CD40 ; CDKL5 = kinase dépendante de la cycline de type 5 ; S = semestre ; IL = interleukine ; FcRn = récepteur Fc néonatal ; MOG = glycoprotéine oligodendrocytaire de la myéline ; TK2 = thymidine kinase 2 ; projets non approuvés actuellement par une autorité réglementaire

Les mises à jour et les modifications du pipeline de développement clinique d'UCB sont décrites ci-dessous.

Autorisations réglementaires

En **janvier 2025**, RYSTIGGO®(rozanolixizumab) a reçu l'approbation de l'UE pour l'auto-administration par perfusion (pompe à seringue) ou par une nouvelle méthode de seringue manuelle.

En **mai 2025**, UCB a reçu l'approbation de la Pharmaceuticals and Medical Devices Agency (PMDA) au Japon pour l'auto-administration à domicile avec une pompe à perfusion ou d'une nouvelle méthode de seringue manuelle pour RYSTIGGO®(rozanolixizumab).

Évolution du pipeline

Développement clinique de phase 2a

Fin 2024, le **bepranemab** a montré des résultats encourageants d'étude de phase 2a dans la maladie d'Alzheimer (MA) précoce, a fourni les premières preuves de l'effet biologique et clinique d'une thérapie modificatrice de la maladie ciblant le domaine intermédiaire de la protéine tau. Dans l'ensemble de la population étudiée, le critère d'évaluation primaire n'a pas été atteint, cependant, dans les principaux critères d'évaluation secondaires, le bepranemab a montré des résultats positifs. Dans des sous-groupes de patients prédéfinis, le traitement s'est avéré bénéfique sur plusieurs critères d'évaluation primaires et secondaires. UCB s'engage avec les agences de réglementation pour définir la stratégie de développement du bepranemab dans la MA.

UCB a rapporté des données de preuve de concept positives et convaincantes pour le **galvokimig** dans

la dermatite atopique. Galvokimig est un anticorps thérapeutique multispécifique qui inhibe l'IL-13, l'IL-17A et l'IL-17F avec une demi-vie prolongée grâce à sa liaison à l'albumine. Les données seront présentées à l'Académie européenne de dermatologie et de vénéréologie (EADV) en septembre 2025. Fort de ce résultat positif, UCB prévoit de faire passer le galvokimig en étude clinique de phase 2b dans la dermatite atopique.

UCB rapporte une étude de phase 2a positive pour le **glovaldalène (UCB0022)**, une petite molécule disponible par voie orale et pénétrant dans le cerveau à l'étude pour le traitement de la maladie de Parkinson. Les données seront présentées lors d'une prochaine réunion scientifique. UCB évalue les prochaines étapes du programme de développement.

Développement clinique de phase 3 et au-delà

En **février 2025**, les demandes réglementaires concernant la **doxécitine** et la **doxribtimine** dans le déficit en thymidine kinase 2 (TK2d) ont été acceptées pour examen par les autorités européennes et américaines. UCB s'attend à un retour d'information de la part des autorités réglementaires et à des premières approbations potentielles d'ici la fin de l'année 2025.

UCB a lancé une étude mondiale de phase 3 pour évaluer l'efficacité et la sécurité du **bimekizumab** chez les patients pédiatriques atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère. L'étude a porté sur des enfants âgés de 9 ans et plus, ainsi que sur des adolescents âgés de 12 à 18 ans. L'HS pédiatrique représente un besoin important non satisfait, avec environ un tiers de tous les cas survenant dans cette population et près de la moitié des patients déclarant l'apparition des symptômes pendant l'enfance. Le calendrier des premiers résultats devrait être précisé d'ici la fin de l'année 2025, au fur et à mesure de l'avancement du recrutement des patients.

UCB a lancé une étude mondiale de phase 3 pour évaluer l'efficacité et la sécurité du **bimekizumab** chez les patients pédiatriques atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère. L'étude inclut des participants âgés de 6 à 18 ans. Le psoriasis commence souvent dans l'enfance, avec environ un tiers des cas commençant pendant cette période. Sa

prévalence augmente régulièrement de manière linéaire entre 1 et 18 ans. Le calendrier des premiers résultats devrait être précisé d'ici la fin de l'année 2025, au fur et à mesure de l'avancement du recrutement des patients.

UCB a lancé une étude mondiale de phase 3 pour évaluer l'efficacité et la sécurité du **bimekizumab** chez les patients âgés de 2 à 18 ans atteints de rhumatisme psoriasique juvénile et d'arthrite liée à l'enthésite, deux sous-types rares d'arthrite juvénile idiopathique (AJI). Le calendrier des premiers résultats devrait être précisé d'ici la fin de l'année 2025, au fur et à mesure de l'avancement du recrutement des patients.

UCB prévoit de lancer un programme de phase 3, BE SEE, pour évaluer l'efficacité et la sécurité du **bimekizumab** dans la pustulose palmoplantaire (PPP). La PPP est une affection dermatologique inflammatoire chronique pour laquelle aucune option thérapeutique n'a été approuvée aux États-Unis, dans l'Union européenne ou en Chine. UCB prévoit de lancer le programme avant la fin de l'année 2025.

En **juin 2025**, UCB a annoncé les résultats positifs de l'étude GEMZ de phase 3 sur la **fenfluramine** dans le traitement du trouble lié à la déficience du gène CDKL5 (CDD). La CDD est une encéphalopathie développementale et épileptique (DEE) extrêmement

rare qui se caractérise par une épilepsie infantile réfractaire et de graves retards neurodéveloppementaux globaux se traduisant par des déficiences intellectuelles, motrices, visuelles corticales et des troubles du sommeil. Elle est causée par des variantes pathogènes du gène Cyclin Dependent Kinase-like 5 (CDKL5) situé sur le chromosome X. On estime que la CDD touche environ 1 naissance sur 40 000 à 60 000, avec un âge médian d'apparition de six semaines. UCB prévoit de soumettre dès que possible une demande d'approbation réglementaire afin d'offrir cette option

de traitement potentielle aux personnes vivant avec une CDD.

UCB a décidé de lancer un programme de phase 3 avec la **fenfluramine** pour les patients atteints du syndrome de Rett, élargissant ainsi notre champ d'action au-delà de l'épilepsie. Le syndrome de Rett est un trouble neurodéveloppemental grave (génétique) qui survient principalement chez les femmes. Le début du programme est prévu pour S1 2026.

Tous les autres programmes cliniques progressent comme prévu.

1.3. Ventes nettes par produit

Le **total des ventes nettes** au cours 2025 s'élève à € 3 321 millions, soit une hausse de 26% par rapport à l'année dernière ou de 27% à taux de change constants (TCC). Les ventes nettes avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » affichent une hausse de 26%. Ajusté pour tenir compte des ventes de produits de deux marques établies en Europe et dans certains pays

internationaux ainsi que des cessions du portefeuille neurologie et allergie en Chine en novembre 2024, le taux de croissance a été de 31% ou 32% TCC. Celle-ci a été stimulée par la forte croissance liée aux lancements continus de BIMZELX®, RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ®, EVENITY® et FINTEPLA®, soutenue par la croissance à deux chiffres de BRIVIACT® et la solide performance de CIMZIA®.

| € millions | Réel | | Variation | |
|---|--------------|--------------|-------------|-------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| Pour le semestre clôturé le 30 juin | | | | |
| Produits clés | 3 098 | 2 365 | 31% | 32% |
| Immunologie | 1 822 | 1 258 | 45% | 46% |
| CIMZIA® | 959 | 997 | -4% | -2% |
| BIMZELX® | 799 | 215 | >100% | >100% |
| EVENITY® | 63 | 46 | 36% | 36% |
| Neurologie | 1 277 | 1 107 | 15% | 17% |
| BRIVIACT® | 377 | 327 | 15% | 16% |
| KEPPRA® (including KEPPRA® XR / E KEPPRA®) | 221 | 309 | -29% | -27% |
| FINTEPLA® | 203 | 154 | 32% | 33% |
| VIMPAT® | 178 | 172 | 3% | 4% |
| RYSTIGGO® | 146 | 77 | 89% | 90% |
| ZILBRYSQ® | 93 | 15 | >100% | >100% |
| NAYZILAM® | 59 | 53 | 11% | 12% |
| Marques établies | 212 | 268 | -21% | -20% |
| Ventes nettes avant couverture | 3 311 | 2 633 | 26% | 27% |
| Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes | 9 | 8 | 20% | |
| Total des ventes nettes | 3 321 | 2 641 | 26% | 27% |

LES CINQ PRODUITS MOTEURS DE CROISSANCE D'UCB

BIMZELX® (*bimekizumab*) est le premier et unique inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F et affiche de solides lancements dans toutes les régions avec un chiffre d'affaires net atteignant € 799 millions après € 215 millions au premier semestre 2024. BIMZELX®

est aujourd'hui disponible dans 50 pays à travers le monde, dans cinq indications : psoriasis (PSO), rhumatisme psoriasique actif (PSA), spondylarthrite ankylosante active (SA), spondylarthrite axiale active non radiographique (nr-axSpA) et hidradénite

superativa (HS). La croissance à trois chiffres est due à une forte demande dans toutes les indications associées à un nombre de prescriptions sous ordonnance, rémunérées aux États-Unis, nettement plus élevés ; la PSO représentant 61% des ventes nettes mondiales de BIMZELX[®]. HS, une maladie fortement sous-diagnostiquée dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits, est rapidement devenue la deuxième indication en importance en raison d'une demande plus élevée que prévu, en particulier aux États-Unis.

UCB est la première et la seule société à proposer un portefeuille différencié de thérapies ciblées dans la myasthénie grave généralisée, positionnée pour répondre aux divers besoins des patients et s'adapter à l'évolution des dynamiques thérapeutiques :

RYSTIGGO[®] (*rozanolixizumab*), une nouvelle option thérapeutique pour les personnes vivant avec la myasthénie grave généralisée (MGg) offrant une efficacité rapide et durable. Au cours du premier semestre 2025, les ventes nettes ont atteint € 146 millions, soit une hausse de 89% (+90% TCC).

ZILBRYSQ[®] (zilucoplan), le premier inhibiteur ciblant la fraction C5 du complément administré par voie

LES AUTRES PRODUITS CLÉS D'UCB

CIMZIA[®] (*certolizumab pegol*), pour les personnes atteintes de maladies inflammatoires induites par le TNF, a enregistré des ventes nettes de € 959 millions (-4% ; -2% TCC). Les résultats aux États-Unis ont été obtenus grâce à un comportement d'achat ponctuel et à une combinaison de canaux de distribution, et ne devraient pas se reproduire au même rythme au second semestre. La structure moléculaire unique sans Fc de CIMZIA[®] permet un traitement personnalisé pour deux populations ciblées : les femmes en âge de procréer dans toutes les indications et les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde présentant des taux élevés de facteurs rhumatoïdes. La croissance en volume de +7% a été plus que compensée par la baisse des prix nets. CIMZIA[®] n'est plus protégé par brevet aux États-Unis depuis février 2024 et dans l'UE depuis octobre 2024, respectivement ; la protection par brevet au Japon expirera en 2026. Il n'y a pas de concurrence biosimilaire, ni aujourd'hui ni prévue à court terme.

BRIVIACT[®] (*brivaracetam*), disponible pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré des ventes nettes de € 377 millions, soit une augmentation de 15% (+16% TCC). Cette augmentation découle d'une croissance considérable continue dans toutes les régions où BRIVIACT[®] est disponible pour les

sous-cutanée une fois par jour pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg), a atteint un chiffre d'affaires net de € 93 millions après € 15 millions au premier semestre 2024.

EVENTITY[®] (*romosozumab*) pour le traitement de l'ostéoporose sévère chez les femmes ménopausées à haut risque de fracture, le seul inhibiteur de la sclérostine et leader sur les marchés des constructeurs osseux, a enregistré un chiffre d'affaires net en Europe de € 63 millions (+36% ; +36% TCC). Amgen, Astellas et UCB mettent EVENTITY[®] à la disposition des personnes atteintes d'ostéoporose dans le monde entier, et nos partenaires ont comptabilisé les ventes nettes hors Europe. La contribution mondiale au bénéfice net d'EVENTITY[®] est comptabilisée sous la rubrique « autres produits d'exploitation ».

FINTEPLA[®] (*fenfluramine*) pour le traitement des crises d'épilepsie associées à des syndromes épileptiques rares, offrant une thérapie fondamentale dans le syndrome de Dravet et une option reconnue dans le syndrome de Lennox-Gastaut, a atteint un chiffre d'affaires net de € 203 millions, soit une augmentation de 32% (+33% TCC).

patients, y compris le Japon depuis juin 2024. BRIVIACT[®] offre un autre mode d'action que VIMPAT[®] et se différencie de KEPPRA[®].

KEPPRA[®] (*levetiracetam*), disponible pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré une baisse des ventes nettes de € 221 millions (-29% ; -27% TCC), reflétant la cession stratégique du portefeuille de neurologie (et d'allergie) en Chine en novembre 2024. Après ajustement pour tenir compte de cette cession, les ventes nettes mondiales de KEPPRA[®] ont baissé de 13%, en raison de la concurrence des génériques. La perte d'exclusivité aux États-Unis et en Europe s'est produite il y a plus de 10 ans. KEPPRA[®] est un médicament important pour le traitement de l'épilepsie, qui impacte et a impacté la vie de millions de personnes atteintes d'épilepsie.

VIMPAT[®] (*lacosamide*), pour les personnes souffrant d'épilepsie, les ventes nettes ont atteint € 178 millions (+3% ; +4% TCC). Cette évolution s'explique par un effet positif ponctuel au premier semestre 2025, qui ne devrait pas se reproduire au second semestre, et par une croissance à deux chiffres au Japon, partiellement compensée par la concurrence des génériques en Europe et la cession en Chine. VIMPAT[®] est exposé à la concurrence des

génériques depuis mars 2022 aux États-Unis et depuis septembre 2022 dans l'UE. La perte d'exclusivité au Japon est intervenue en juillet 2024 et la mise sur le marché de génériques est prévue pour décembre 2025.

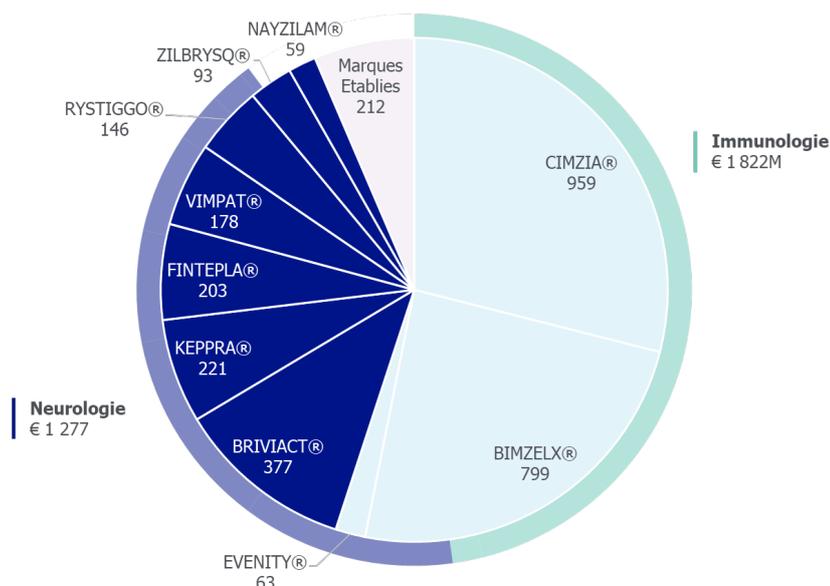
MARQUES ÉTABLIES D'UCB

Les ventes nettes des marques établies, dont **NEUPRO®** (*rotigotine*), le patch pour la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos et le portefeuille de produits allergiques d'UCB avec **ZYRTEC®** (*cetirizine*, dont ZYRTEC®-d/Cirrus®) et **XYZAL®** (*lévocetirizine*), ont atteint € 212 millions après € 268 millions, reflétant la vente de deux marques établies en novembre 2024 et la cession stratégique du portefeuille neurologie et de produits allergie en Chine en novembre 2024.

Les **instruments de couverture désignés reclassés en tant que ventes nettes et non affectés** affichent un résultat positif de € 9 millions (résultat positif de € 8 millions au premier semestre 2024) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB identifiées dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.

NAYZILAM® (*midazolam*) Spray nasal^{CIV}, le spray nasal de secours pour les crises d'épilepsie groupées, a atteint des ventes nettes de € 59 millions aux États-Unis, soit une hausse de 11% (+12% TCC).

Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.

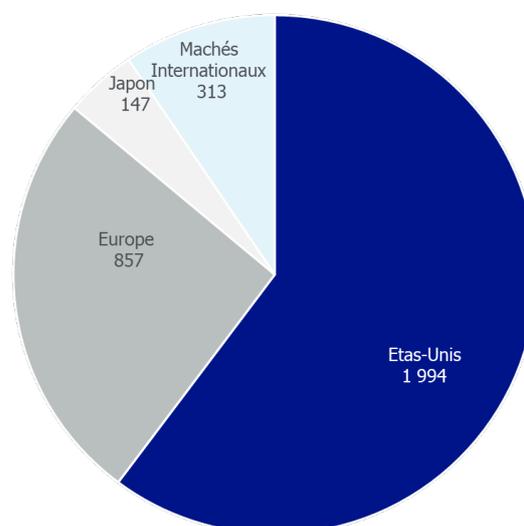


1.4. Ventes nettes par zone géographique

Les **ventes nettes aux États-Unis** ont augmenté pour atteindre € 1 994 millions (+44% ; +46% TCC), principalement stimulées par le lancement exceptionnel de BIMZELX® dans toutes les indications approuvées aux États-Unis. Cette progression a également été soutenue par les lancements réussis de RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ® ainsi que de FINTEPLA® et par la poursuite de la croissance à deux chiffres de BRIVIACT®. CIMZIA® a enregistré une bonne croissance en volume (+8%) face au déclin du marché des anti-TNF, qui a été plus que compensé par la baisse des prix.

Les **ventes nettes en Europe** ont atteint € 857 millions (+12% ; +12% TCC) stimulées par la forte croissance de BIMZELX®, RYSTIGGO® et ZILBRYSQ®, FINTEPLA® et EVENITY®, soutenue par une

Ventes nettes avant couverture
€ 3 311M



croissance à deux chiffres de BRIVIACT® et complétées par un chiffre d'affaires net quasi stable de CIMZIA®.

Les ventes nettes au Japon ont atteint € 147 millions, en hausse de 21% (+19% TCC). Cette croissance a été stimulée par les moteurs de croissance BIMZELX®, RYSTIGGO® et ZILBRYSQ® et FINTEPLA®, soutenus par le nouveau BRIVIACT®. Alors que VIMPAT® continue de croître à deux chiffres (la concurrence des génériques est attendue en décembre 2025), E KEPPRA® enregistre un déclin en raison de la concurrence des génériques, le « Elective Care Scheme » récemment introduit accélérant ultérieurement l'érosion des génériques. En avril 2025, la co-promotion de CIMZIA® avec le partenaire japonais a pris fin et UCB a commencé la distribution et la promotion en solo. En raison du niveau élevé des stocks, cette évolution n'aura d'impact que sur le second semestre.

Les ventes nettes sur les marchés internationaux ont atteint € 313 millions (-15% ; -9% TCC), ce qui

reflète la cession stratégique du portefeuille neurologie et allergie en Chine en novembre 2024. Corrigées de cette cession, les ventes nettes en Chine sont passées de € 2 millions au premier semestre 2024 à € 9 millions, grâce à CIMZIA® et BIMZELX®.

CIMZIA® est le produit le plus important sur les marchés internationaux, tandis que BIMZELX® et FINTEPLA® ont été lancés avec succès sur plusieurs marchés.

Les instruments de couverture désignés reclassés en tant que ventes nettes et non affectés affichent un résultat positif de € 9 millions (positif avec € 8 millions au premier semestre 2024) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB identifiées dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.

Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.

Pour le semestre clôturé le 30 juin

| € millions | Réel | | Variation - Taux réels | | Variation - TCC | |
|---|--------------|--------------|------------------------|-------------|-----------------|------------|
| | 2025 | 2024 | € millions | % | € millions | % |
| Ventes nettes aux États-Unis | 1 994 | 1 381 | 612 | 44% | 630 | 46% |
| CIMZIA® | 585 | 628 | - 43 | -7% | - 37 | -6% |
| BIMZELX® | 545 | 85 | 460 | >100% | 464 | >100% |
| BRIVIACT® | 296 | 257 | 38 | 15% | 41 | 16% |
| FINTEPLA® | 172 | 133 | 39 | 29% | 41 | 31% |
| RYSTIGGO® | 125 | 72 | 53 | 74% | 54 | 75% |
| ZILBRYSQ® | 70 | 11 | 59 | >100% | 60 | >100% |
| NAYZILAM® | 59 | 53 | 6 | 11% | 6 | 12% |
| KEPPRA® | 53 | 68 | - 14 | -21% | - 14 | -21% |
| VIMPAT® | 50 | 34 | 16 | 47% | 16 | 48% |
| Marques établies | 39 | 40 | - 1 | -3% | - 1 | -2% |
| Ventes nettes en Europe | 857 | 763 | 94 | 12% | 92 | 12% |
| CIMZIA® | 208 | 211 | - 4 | -2% | - 4 | -2% |
| BIMZELX® | 192 | 105 | 87 | 83% | 86 | 82% |
| KEPPRA® | 98 | 98 | - 1 | -1% | - 1 | -1% |
| BRIVIACT® | 67 | 59 | 8 | 14% | 8 | 13% |
| EVENITY® | 63 | 46 | 17 | 36% | 17 | 36% |
| VIMPAT® | 49 | 62 | - 13 | -21% | - 13 | -21% |
| FINTEPLA® | 26 | 19 | 7 | 38% | 7 | 38% |
| ZILBRYSQ® | 12 | 2 | 10 | >100% | 10 | >100% |
| RYSTIGGO® | 11 | 2 | 9 | >100% | 9 | >100% |
| Marques établies | 131 | 159 | - 27 | -17% | - 27 | -17% |
| Ventes nettes au Japon | 147 | 122 | 26 | 21% | 24 | 19% |
| VIMPAT® | 52 | 40 | 12 | 31% | 12 | 29% |
| BIMZELX® | 28 | 12 | 16 | >100% | 15 | >100% |
| E KEPPRA® | 20 | 36 | - 16 | -43% | - 16 | -44% |
| CIMZIA® | 13 | 15 | - 2 | -14% | - 2 | -15% |
| ZILBRYSQ® | 11 | 2 | 9 | >100% | 9 | >100% |
| RYSTIGGO® | 10 | 3 | 6 | >100% | 6 | >100% |
| FINTEPLA® | 4 | 1 | 3 | >100% | 3 | >100% |
| BRIVIACT® | 3 | 0 | 3 | N/A | 3 | N/A |
| Marques établies | 7 | 13 | - 6 | -45% | - 6 | -46% |
| Ventes nettes dans les marchés internationaux | 313 | 367 | - 54 | -15% | - 32 | -9% |
| CIMZIA® | 154 | 143 | 11 | 8% | 22 | 15% |
| KEPPRA® | 49 | 107 | - 57 | -54% | - 52 | -49% |
| BIMZELX® | 34 | 12 | 22 | >100% | 24 | >100% |
| VIMPAT® | 27 | 36 | - 9 | -25% | - 8 | -22% |
| BRIVIACT® | 12 | 11 | 1 | 8% | 1 | 12% |
| FINTEPLA® | 2 | 1 | 0 | 34% | 0 | 35% |
| Marques établies | 35 | 57 | - 22 | -38% | - 20 | -35% |
| Ventes nettes avant couverture | 3 311 | 2 633 | 678 | 26% | 713 | 27% |
| Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes | 9 | 8 | 2 | 20% | | |
| Total des ventes nettes | 3 321 | 2 641 | 679 | 26% | 713 | 27% |

1.5. Produits et charges des redevances

| Pour le semestre clôturé le 30 juin | Réel | | Variation | |
|--|-----------|-----------|------------|------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| € millions | | | | |
| Propriété intellectuelle en biotechnologie | 25 | 29 | -14% | -12% |
| Autres | 16 | 14 | 20% | 22% |
| Produits et charges des redevances | 41 | 43 | -3% | -1% |

Les produits et charges des redevances sont restés relativement stables au premier semestre 2025. Les produits de propriété intellectuelle en biotechnologie représentent les redevances sur les produits commercialisés utilisant la propriété intellectuelle

d'UCB en matière d'anticorps. La rubrique « Autres » inclut les redevances provenant de l'ancien portefeuille d'UCB des produits contre l'allergie et les redevances sur les produits développés par UCB et commercialisés en partenariat ou sous licence.

1.6. Autres produits

| Pour le semestre clôturé le 30 juin | Réel | | Variation | |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| € millions | | | | |
| Ventes des contrats à façon | 82 | 35 | >100% | >100% |
| Autres | 42 | 72 | -41% | -41% |
| Autres produits | 125 | 107 | 16% | 18% |

Les autres produits sont passés de € 125 millions à € 107 millions en raison de l'augmentation des ventes de fabrication sous contrat.

Les ventes des contrats à façon ont augmenté de € 82 millions, en raison de la demande accrue de contrats à façon après la vente de produits au cours des deux dernières années.

Les « Autres » produits comprennent les paiements continus provenant des partenaires de R&D et de

licence. Fin 2024, les partenariats avec Roche pour bepranemab dans la maladie d'Alzheimer et avec Novartis sur le développement du minzasolmin dans la maladie de Parkinson ont été terminés. L'autre revenu en lien avec FINTEPLA®, l'approbation pour le traitement des crises associées au syndrome de Lennox-Gastaut (LGS) au Japon n'a pas été renouvelée en 2025. En outre, le partenariat avec CIMZIA® au Japon a pris fin en avril 2025.

1.7. Marge brute

| Pour le semestre clôturé le 30 juin | Réel | | Variation | |
|--|--------------|--------------|------------|------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| € millions | | | | |
| Chiffre d'affaires | 3 487 | 2 791 | 25% | 26% |
| Ventes nettes | 3 321 | 2 641 | 26% | 27% |
| Produits et charges des redevances | 41 | 43 | -3% | -1% |
| Autres produits | 125 | 107 | 16% | 18% |
| Coût des ventes | - 922 | - 851 | 8% | 9% |
| Coût des ventes des produits et services | - 676 | - 583 | 16% | 16% |
| Charges des redevances | - 50 | - 56 | -11% | -9% |
| Marge brute ajustée | 2 761 | 2 152 | 28% | 30% |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes | - 196 | - 212 | -7% | -7% |
| Marge brute | 2 565 | 1 940 | 32% | 34% |

Au cours des six premiers mois de 2025, la **marge brute ajustée** (avant amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes) s'est établie à € 2 761 millions soit +28% (+30% TCC), affichant une meilleure performance que le chiffre

d'affaires, grâce à l'amélioration de la gamme de produits stimulée par les nouveaux lancements. La marge brute ajustée s'est améliorée à 79% après 77%.

La **marge brute** après amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes a atteint € 2 565 millions, soit une hausse de 32% (+34% TCC). La marge brute correspondante s'est améliorée, passant de 74% après 70%.

Le coût des ventes comporte trois éléments : le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Le **coût des ventes de produits et services** a augmenté de 16% (+16% TCC) pour atteindre € 676 millions. Il s'agit d'une augmentation à un rythme plus lent que le chiffre d'affaires et qui reflète l'amélioration de la gamme de produits.

Les **charges des redevances** sont tombées à € 50 millions contre € 56 millions, également en raison de la différente gamme de produits.

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes : conformément à IFRS 3, UCB a inclus dans son état de la situation financière un montant significatif d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Ra Pharma en 2020) et de Zogenix en 2022 (R&D en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.). Les frais d'amortissement des immobilisations incorporelles sur les produits déjà commercialisés ont totalisé € 196 millions, contre € 212 millions.

1.8. EBIT ajusté et EBITDA ajusté

Pour le semestre clôturé le 30 juin

| € millions | Réel | | Variation | |
|--|---------------|---------------|-----------------|-----------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| Chiffre d'affaires | 3 487 | 2 791 | 25% | 26% |
| Ventes nettes | 3 321 | 2 641 | 26% | 27% |
| Produits et charges des redevances | 41 | 43 | -3% | -1% |
| Autres produits | 125 | 107 | 16% | 18% |
| Marge brute ajustée | 2 761 | 2 152 | 28% | 30% |
| Marge brute | 2 565 | 1 940 | 32% | 34% |
| Frais commerciaux | -1 165 | - 945 | 23% | 25% |
| Frais de recherche et développement | - 860 | - 789 | 9% | 10% |
| Frais généraux et administratifs | - 113 | - 121 | -7% | -6% |
| Autres produits / charges (-) d'exploitation | 293 | 249 | 18% | 20% |
| Total des charges opérationnelles | -1 845 | -1 606 | 15% | 16% |
| EBIT ajusté | 720 | 334 | >100% | >100% |
| Plus : Amortissement des immobilisations incorporelles | 221 | 235 | -6% | -5% |
| Plus : Charges d'amortissement | 92 | 83 | 10% | 10% |
| EBITDA ajusté | 1 033 | 652 | 58% | 61% |

Sous l'effet de la croissance continue, les **charges d'exploitation** ont augmenté de 15% pour atteindre € 1 845 millions, augmentant à un rythme plus lent que le chiffre d'affaires.

Cela reflète une augmentation importante des frais commerciaux, une augmentation des frais de recherche et développement, une diminution des frais généraux et administratifs et des autres produits d'exploitation plus élevés.

Au cours des six premiers mois de 2024, l'effet comptable des rémunérations variables à long terme (LTI, long-term incentives), dû à la forte performance du cours de l'action, a eu un impact sur les différentes charges d'exploitation, augmentant les charges d'exploitation totales de € 29 millions, soit 1,8% du total. Cet effet ne s'est pas reproduit au cours des 6 premiers mois de 2025.

Au cours des six premiers mois de 2025, le total des charges d'exploitation relatives au chiffre d'affaires (ratio des charges d'exploitation) s'est amélioré pour atteindre 53%, contre 58% au cours du premier semestre 2024 et se composait de :

23% d'augmentation des **frais de marketing et de vente** de € 1 165 millions, reflétant la poursuite des investissements ciblés et significatifs derrière les lancements mondiaux des moteurs de croissance d'UCB ainsi que la hausse des frais de service aux États-Unis, qui sont directement liés au chiffre d'affaires brut : activités de lancement mondial de BIMZELX® dans jusqu'à cinq indications, activités de lancement mondial de RYSTIGGO® et ZILBRYSQ® dans la myasthénie généralisée, lancements mondiaux en cours de FINTEPLA® et expansion continue d'EVENTY® en Europe.

Hausse de 9% des **frais de recherche et développement** qui s'élèvent à € 860 millions reflétant les investissements continus dans le pipeline clinique innovant d'UCB ciblant différentes populations de patients dans des études cliniques ainsi que les activités de recherche en cours à des stades plus précoces. Le ratio R&D a atteint 25% au cours du premier semestre 2025 en raison d'une forte croissance du chiffre d'affaires, après 28% au premier semestre 2024.

-7% de réduction des **frais généraux et administratifs** de € 113 millions, car les dépenses et

les ressources supplémentaires pour le nouveau modèle d'organisation de croissance mis en œuvre à UCB mi-2024 et l'effet comptable mentionné de LTI ne se sont pas reproduits.

18% d'augmentation des **autres produits d'exploitation nets** de € 293 millions, stimulée par la contribution nette d'EVENTITY® qui a augmenté de 24% pour atteindre € 282 millions. EVENTITY® est lancé avec succès à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB, les ventes nettes en dehors de l'Europe étant rapportées par les partenaires.

| € millions | Réel | | Variation | |
|---|------------|------------|------------|------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| Accord de collaboration pour le développement et la commercialisation d'EVENTITY® | 282 | 228 | 24% | 27% |
| Autres | 11 | 21 | -44% | -53% |
| Total des autres produits / charges d'exploitation | 293 | 249 | 18% | 20% |

La hausse du chiffre d'affaires grâce à la croissance à deux chiffres des ventes nettes, l'amélioration de la marge brute due à l'amélioration de la gamme de produits, la hausse significative des charges d'exploitation due aux investissements importants dans les lancements mondiaux et la baisse des autres produits d'exploitation ont conduit à un **EBIT ajusté** (« Earnings Before Interest and Taxes ») de € 720 millions, une hausse supérieure à 100% (>100% TCC), par rapport à € 334 millions pour le premier semestre 2024.

L'**amortissement total des immobilisations incorporelles** (liées aux produits et autres postes) s'est élevé à € 221 millions, -6%.

Les **charges d'amortissement** ont atteint € 92 millions après € 83 millions.

L'**EBITDA ajusté** (résultats avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) a augmenté de manière significative pour atteindre € 1 033 millions, contre € 652 millions (+58% ; +61% CER), reflétant l'augmentation du chiffre d'affaires due à la forte croissance, l'amélioration de la marge brute, l'augmentation des dépenses d'exploitation due au lancement important et aux investissements plus élevés en R&D, ainsi qu'une augmentation des autres revenus d'exploitation. Le ratio d'EBITDA ajusté pour le premier semestre 2025 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 29,6%, comparé au premier semestre 2024 avec 23,4%.

1.9. Résultat

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions

| | Réel | | Variation | |
|---|------------|------------|-----------------|-----------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| EBIT ajusté | 720 | 334 | >100% | >100% |
| Frais de restructuration | -23 | -3 | >100% | >100% |
| Gains / pertes (-) sur les cessions | -1 | 0 | N/A | N/A |
| Autres produits / charges (-) | -25 | -8 | >100% | >100% |
| Total des restructurations, dépréciations et autres produits / charges (-) | -49 | -11 | >100% | >100% |
| EBIT (résultat d'exploitation) | 671 | 323 | >100% | >100% |
| Charges financières nettes (-) | -78 | -77 | 2% | 1% |
| Résultat avant impôts | 593 | 246 | >100% | >100% |
| Charges d'impôt sur le résultat (-) | -118 | -38 | >100% | >100% |
| Résultat provenant des activités poursuivies | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Résultat | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB | 475 | 208 | >100% | >100% |

Le **total des restructurations, dépréciations et autres produits/charges (-)** s'est élevé à € 49 millions avant impôts au cours du premier semestre 2025, contre € 11 millions au premier semestre 2024.

Les charges financières nettes sont restées presque stables à € 78 millions.

Les **impôts** s'élevaient à € 118 millions comparés à € 38 millions en juin 2024. Le taux d'imposition moyen était de 20% comparés à 16% en juin 2024.

L'augmentation du taux d'imposition est due aux performances commerciales des entités clés, les effets fiscaux d'une réorganisation interne et l'implémentation de l'imposition minimale internationale. Ces effets sont partiellement

compensés par l'utilisation de manière durable des incitations à la R&D.

Le **résultat du Groupe** s'est élevé à € 475 millions après € 208 millions (>100%, >100% TCC), grâce à la hausse du chiffre d'affaires due aux grandes performances de lancement des cinq produits moteurs de croissance, à l'amélioration de la marge brute, à l'augmentation des charges d'exploitation due aux investissements de lancement, aux investissements continus dans le pipeline innovant d'UCB et à l'augmentation des autres produits d'exploitation ainsi qu'à des charges fiscales plus élevées. Le montant total est attribuable aux actionnaires d'UCB.

1.10. Résultat de base par action

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions

| | Réel | | Variation | |
|---|-------------|-------------|-----------------|-----------------|
| | 2025 | 2024 | Taux réels | TCC |
| Résultat | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB | 475 | 208 | >100% | >100% |
| Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-) | 49 | 11 | >100% | >100% |
| Impôt sur le revenu relatif à la restructuration, la dépréciation, ainsi qu'aux autres produits / charges (-) | - 6 | - 1 | >100% | >100% |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes | 196 | 212 | -7% | -7% |
| Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes | - 43 | - 32 | 35% | 36% |
| Résultat principal attribuable aux actionnaires d'UCB | 672 | 397 | 69% | 73% |
| Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) | 190 | 190 | 0% | |
| Résultat de base par action attribuable aux actionnaires d'UCB (€) | 3,53 | 2,09 | 69% | 73% |

Le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts d'autres éléments, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles liées aux ventes, s'est élevé à un **résultat principal attribuable aux**

actionnaires d'UCB de € 672 millions (+69% ; +73% TCC). Cela entraîne un **résultat de base par action** de € 3,53, contre € 2,09 au cours du premier semestre 2024 par nombre moyen pondéré d'actions non diluées de 190 millions, contre 190 millions d'actions au cours du premier semestre 2024.

1.11. État de la situation financière

Les **immobilisations incorporelles** ont diminué de € 579 millions, passant de € 4 082 millions le 31 décembre 2024 à € 3 503 millions le 30 juin 2025, principalement en raison de l'amortissement continu des immobilisations incorporelles (€ 221 millions) et de l'impact de la conversion des devises étrangères, principalement le dollar américain.

Le **goodwill** s'élève à € 5 093 millions, en baisse de € 369 millions en raison des variations des taux de change, principalement le dollar américain.

Les **autres actifs non courants** ont augmenté de € 255 millions, stimulés par :

- une augmentation des actifs d'impôts différés de € 175 millions due à la comptabilisation supplémentaire de pertes fiscales, compensée par l'utilisation des attributs fiscaux et l'augmentation des écarts temporels sur les stocks commerciaux ;
- une augmentation de € 31 millions des immobilisations corporelles due à des acquisitions d'usines et d'équipements s'élevant à € 154 millions dont € 30 millions concernent des actifs liés aux droits d'utilisation, compensée par l'amortissement courant des immobilisations corporelles (€ -92 millions) et l'effet sur le taux de change (€ -30

millions). L'augmentation des acquisitions est principalement liée au site de production biologique en Belgique, le site de thérapie génique en Belgique et au nouveau campus au Royaume-Uni, à la rénovation de l'environnement de bureau et à l'acquisition d'équipements de laboratoire et autres.

- une augmentation des actifs financiers et autres actifs de € 49 millions, principalement due à des instruments dérivés en circulation plus élevés.

Les **actifs courants** sont passés de € 4 788 millions au 31 décembre 2024 à € 5 321 millions au 30 juin 2025 et comprennent des créances plus élevées liées aux produits lancés, des niveaux de stocks et des niveaux de trésorerie légèrement plus élevés.

Les **capitaux propres d'UCB** s'élèvent à € 9 683 millions, soit une baisse de € 346 millions entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025. Les changements importants découlent du bénéfice net (€ 475 millions) compensé par les paiements de dividendes (€ - 264 millions), l'impact de la conversion des devises (€ -734 millions), qui est principalement dû à la faiblesse du dollar américain (€ -716 millions), et l'acquisition d'actions propres.

Les **passifs non courants** s'élèvent à € 3 573 millions, soit une diminution de € 216 millions par rapport au 31 décembre 2024, due au remboursement de la transaction *Schuldscheindarlehen* (SSD) de US\$ 20 millions, de l'impact de la dépréciation du dollar américain sur les emprunts en cours et de la diminution des passifs d'impôts différés.

Les **passifs courants** se chiffrent à € 3 931 millions, soit une hausse de € 402 millions. Cette augmentation comprend une hausse des remises en cours et des dettes fiscales, partiellement

compensées par une baisse des dettes commerciales et autres dettes en cours à payer.

La **dette nette** s'élève à € 1 267 millions à fin juin 2025, soit une diminution de € 187 millions par rapport à € 1 454 millions à fin décembre 2024. Cette diminution est principalement liée à l'importance des flux de trésorerie provenant des opérations et à l'impact favorable des taux de change sur l'encours de la dette, qui ont compensé le dividende payé aux actionnaires d'UCB et l'acquisition d'actions propres qui ont eu lieu au cours du premier semestre de l'année. Le ratio dette nette / EBITDA ajusté est de 0,7x au 30 juin 2025.

1.12. Tableau des flux de trésorerie

L'évolution des flux de trésorerie générés par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants :

- **Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles** s'élèvent à € 711 millions, contre € 377 millions fin juin 2024 et provenant de la rentabilité nette sous-jacente, compensés par des besoins en fonds de roulement légèrement plus élevés liés au succès des lancements de produits dans les principales juridictions d'UCB.
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement** ont représenté un flux sortant de € 166 millions, comparés aux € 170 millions en juin 2024, et comprennent principalement l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.
- **Les flux de trésorerie provenant des activités de financement** ont un flux sortant de € 508 millions, qui inclut le dividende versé aux actionnaires d'UCB (€ -264 millions), l'acquisition d'actions propres (€ -121 millions) et les intérêts versés (€ -72 millions).

1.13. Prévisions financières 2025 mises à jour

Le premier semestre 2025 a été marqué par une forte croissance soutenue tirée par les cinq produits moteurs de croissance BIMZELX®, RYSTIGGO®, ZILBRYSQ® et FINTEPLA®, ainsi que EVENITY® soutenus par les solides performances de BRIVIACT® et CIMZIA®.

Sur la base des perspectives de croissance soutenue pour 2025, UCB vise désormais une augmentation de son **chiffre d'affaires à au moins 7 milliards d'euros**, compte tenu des performances de lancement des produits moteurs de croissance et de la solide contribution continue du portefeuille de produits existants.

UCB continue d'investir dans les lancements à travers le monde pour offrir de nouvelles solutions

potentielles aux personnes atteintes de maladies graves et reste engagée à investir dans la recherche et le développement pour faire progresser son pipeline de développement à des stades avancés et précoces. La rentabilité sous-jacente, ou l'**EBITDA ajusté, devrait représenter au moins 30% du chiffre d'affaires**. Le résultat de base devrait dès lors se situer à au minimum **€ 7,25 par action** sur une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

Les chiffres des prévisions financières 2025 tels que mentionnés plus haut ont été calculés sur la même base que les chiffres réels pour l'exercice 2024, et sont **fondés sur les règles et réglementations actuelles**.

2. États financiers consolidés abrégés

2.1. Compte de résultat consolidé abrégé

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions

| | Note | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|--|-----------|--------------|--------------|
| ACTIVITÉS POURSUIVIES | | | |
| Ventes nettes | 8 | 3 321 | 2 641 |
| Produits et charges des redevances | | 41 | 43 |
| Autres produits | | 125 | 107 |
| Chiffre d'affaires | 10 | 3 487 | 2 791 |
| Coût des ventes | | - 922 | - 851 |
| Marge brute | | 2 565 | 1 940 |
| Frais commerciaux | | -1 165 | - 945 |
| Frais de recherche et développement | | - 860 | - 789 |
| Frais généraux et administratifs | | - 113 | - 121 |
| Autres produits / charges (-) opérationnels | 13 | 293 | 249 |
| Résultat opérationnel avant dépréciation, restructuration et autres produits et charges | | 720 | 334 |
| Dépréciation des actifs non financiers | 14 | 0 | 0 |
| Frais de restructuration | 15 | - 23 | - 3 |
| Autres produits / charges (-) | 16 | - 26 | - 8 |
| Résultat opérationnel | | 671 | 323 |
| Produits financiers | 17 | 80 | 15 |
| Charges financières | 17 | - 158 | - 92 |
| Charges financières nettes (-) | 17 | - 78 | - 77 |
| Résultat avant impôts | | 593 | 246 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 18 | - 118 | - 38 |
| Résultat provenant des activités poursuivies | | 475 | 208 |
| ACTIVITÉS ABANDONNÉES | | | |
| Résultat / perte (-) des activités abandonnées | 12 | 0 | 0 |
| RÉSULTAT | | 475 | 208 |
| Attribuable aux : | | | |
| Actionnaires d'UCB SA | | 475 | 208 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |
| RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (€)¹ | | | |
| Des activités poursuivies | | 2,50 | 1,09 |
| Des activités abandonnées | | 0,00 | 0,00 |
| Résultat de base total par action | | 2,50 | 1,09 |
| RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (€)² | | | |
| Des activités poursuivies | | 2,44 | 1,06 |
| Des activités abandonnées | | 0,00 | 0,00 |
| Résultat dilué total par action | | 2,44 | 1,06 |

¹ Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action est de 190 006 693 (2024 : 189 887 116).

² Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action dilué est de 194 252 663 (2024 : 195 007 429).

2.2. État consolidé abrégé du résultat global

Pour le semestre clôturé le 30 juin

| € millions | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|---|--------------|-------------|
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | 475 | 208 |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs : | | |
| - Gain net / perte nette (-) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) | 79 | 6 |
| - Écart dû à la conversion de devises étrangères | - 734 | 145 |
| - Part effective des gains / pertes (-) sur les couvertures de flux de trésorerie | 261 | - 38 |
| - Impôt sur le revenu relatif aux autres éléments du résultat global pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs | - 68 | 8 |
| Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs : | | |
| - Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies | 9 | - 1 |
| - Impôt sur le revenu relatif aux autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs | - 2 | 0 |
| Autre résultat global / perte (-) de l'exercice, après impôts | - 455 | 120 |
| Total du résultat global de l'exercice, après impôts | 20 | 328 |
| Attribuable aux : | | |
| Actionnaires d'UCB SA | 20 | 328 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 0 | 0 |
| Total du résultat global de l'exercice, après impôts | 20 | 328 |

2.3. État consolidé abrégé de la situation financière

| € millions | Note | 30 juin, 2025 Révisé | 31 déc., 2024 Audité |
|--|------|-------------------------|-------------------------|
| ACTIFS | | | |
| Actifs non courants | | | |
| Immobilisations incorporelles | 19 | 3 503 | 4 082 |
| Goodwill | 20 | 5 093 | 5 462 |
| Immobilisations corporelles | 21 | 1 785 | 1 754 |
| Impôts différés actifs | | 1 195 | 1 020 |
| Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés) | 22 | 290 | 241 |
| Total des actifs non courants | | 11 866 | 12 559 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks | 23 | 1 360 | 1 309 |
| Créances commerciales et autres créances | | 1 848 | 1 526 |
| Créances fiscales | | 71 | 50 |
| Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés) | 22 | 401 | 300 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 1 611 | 1 573 |
| Groupe d'actifs classifié comme détenus en vue de la vente | | 30 | 30 |
| Total des actifs courants | | 5 321 | 4 788 |
| Total de l'actif | | 17 187 | 17 347 |
| CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | | | |
| Capitaux propres | | | |
| Capital et réserves attribuables aux actionnaires d'UCB | 24 | 9 683 | 10 029 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 0 | 0 |
| Total des capitaux propres | | 9 683 | 10 029 |
| Passifs non courants | | | |
| Emprunts | 25 | 1 384 | 1 539 |
| Obligations | 26 | 1 433 | 1 424 |
| Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés) | 27 | 39 | 65 |
| Impôts différés passifs | | 49 | 91 |
| Avantages au personnel | | 232 | 228 |
| Provisions | 28 | 260 | 227 |
| Dettes commerciales et autres dettes | | 91 | 101 |
| Dettes fiscales | | 85 | 114 |
| Total des passifs non courants | | 3 573 | 3 789 |
| Passifs courants | | | |
| Emprunts | 25 | 61 | 63 |
| Obligations | 26 | 0 | 0 |
| Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés) | 27 | 177 | 128 |
| Provisions | 28 | 154 | 172 |
| Dettes commerciales et autres dettes | | 3 197 | 3 019 |
| Dettes fiscales | | 342 | 147 |
| Groupe de passifs classifié comme détenus en vue de la vente | | 0 | 0 |
| Total des passifs courants | | 3 931 | 3 529 |
| Total du passif | | 7 504 | 7 318 |
| Total des capitaux propres et du passif | | 17 187 | 17 347 |

2.4. État consolidé abrégé des flux de trésorerie

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

| | Note | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|---|------|--------------|--------------|
| Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires d'UCB | | 475 | 208 |
| Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie | 29 | 237 | 245 |
| Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation | 29 | 118 | 38 |
| Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement | 29 | 47 | 67 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 29 | - 11 | - 104 |
| Fonds de roulement relatif aux acquisitions | | 0 | 0 |
| Intérêts reçus | | 20 | 49 |
| Flux de trésorerie provenant des opérations | | 886 | 503 |
| Impôts sur le résultat payés durant la période | | - 175 | - 126 |
| Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités opérationnelles : | | | |
| Des activités poursuivies | | 711 | 377 |
| Des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | 711 | 377 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 21 | - 118 | - 116 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | 19 | - 113 | - 46 |
| Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise | | 0 | 0 |
| Acquisition d'autres participations | | - 8 | - 8 |
| Sous-total acquisitions | | - 239 | - 170 |
| Cession d'immobilisations corporelles | | 1 | 0 |
| Cession d'autres activités, hors trésorerie cédée | | - 4 | 0 |
| Cession d'autres investissements | | 76 | 0 |
| Sous-total cessions | | 73 | 0 |
| Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement : | | - 166 | - 170 |
| Des activités poursuivies | | - 166 | - 170 |
| Des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET (-) / PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | - 166 | - 170 |
| Remboursement d'obligations (-) | 26 | 0 | 495 |
| Produits des dettes financières | 25 | 0 | 0 |
| Remboursements (-) des dettes financières | 25 | - 22 | - 563 |
| Remboursement des dettes résultant de contrats de location | 25 | - 29 | - 25 |
| Acquisition (-) d'actions propres | | - 121 | - 162 |
| Dividendes payés aux actionnaires d'UCB, hors dividendes sur actions propres | 32 | - 264 | - 259 |
| Intérêts payés | | - 72 | - 121 |
| Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement : | | | |
| Des activités poursuivies | | - 508 | - 635 |
| Des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET (-) / PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | - 508 | - 635 |
| AUGMENTATION / DIMINUTION (-) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | 37 | - 428 |
| Des activités poursuivies | | 37 | - 428 |
| Des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | | 1 573 | 861 |
| Effet des variations de change | | 1 | - 5 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE | | 1 611 | 428 |

2.5. État consolidé abrégé de l'évolution des capitaux propres

| 2025 | Attribués aux actionnaires d'UCB SA | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|-----------------|------------------------------|---|-----------------------------------|--------------|---|----------------------------|
| € millions | Capital social et prime d'émission | Actions propres | Bénéfices reportés | Autres réserves | Écarts de conversion cumulés | Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) | Couvertures de flux de trésorerie | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au 1er janvier 2025 | 2 614 | - 384 | 7 395 | - 3 | 426 | 36 | - 55 | 10 029 | - 0 | 10 029 |
| Résultat de l'exercice | - | - | 475 | - | - | - | - | 475 | - | 475 |
| Autre résultat global / perte (-) | - | - | - | 7 | - 734 | 78 | 194 | - 455 | - | - 455 |
| Résultat global total | - | - | 475 | 7 | - 734 | 78 | 194 | 20 | - | 20 |
| Dividendes (Note 3.32) | - | - | - 264 | - | - | - | - | - 264 | - | - 264 |
| Paiements fondés sur des actions | - | - | 59 | - | - | - | - | 59 | - | 59 |
| Transfert dans les réserves | - | 125 | - 125 | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions propres (Note 3.24) | - | - 160 | - | - | - | - | - | - 160 | - | - 160 |
| Solde au 30 juin 2025 | 2 614 | - 419 | 7 540 | 4 | - 308 | 114 | 139 | 9 683 | - 0 | 9 683 |

| 2024 | Attribués aux actionnaires d'UCB SA | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------|-----------------|------------------------------|---|-----------------------------------|--------------|---|----------------------------|
| € millions | Capital social et prime d'émission | Actions propres | Bénéfices reportés | Autres réserves | Écarts de conversion cumulés | Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) | Couvertures de flux de trésorerie | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au 1er janvier 2024 | 2 614 | - 353 | 6 578 | - 9 | 55 | 40 | 50 | 8 975 | - 0 | 8 975 |
| Résultat de l'exercice | - | - | 208 | - | - | - | - | 208 | - | 208 |
| Autre résultat global / perte (-) | - | - | - | - 1 | 145 | 2 | - 26 | 120 | - | 120 |
| Résultat global total | - | - | 208 | - 1 | 145 | 2 | - 26 | 328 | - | 328 |
| Dividendes (Note 3.32) | - | - | - 259 | - | - | - | - | - 259 | - | - 259 |
| Paiements fondés sur des actions | - | - | 54 | - | - | - | - | 54 | - | 54 |
| Transfert dans les réserves | - | 89 | - 89 | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions propres (Note 3.24) | - | - 145 | - | - | - | - | - | - 145 | - | - 145 |
| Solde au 30 juin 2024 | 2 614 | - 409 | 6 492 | - 10 | 199 | 42 | 25 | 8 953 | - 0 | 8 953 |

3. Notes

3.1. Informations générales

UCB SA (ci-après UCB ou la Société) est, avec ses filiales (conjointement le Groupe), un leader mondial en biopharmacie spécialisé dans les maladies graves relevant de deux domaines thérapeutiques, à savoir la neurologie et l'immunologie.

La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée de la Société relative au premier semestre et clôturée au 30 juin 2025 (ci-dessous dénommée la « période intermédiaire ») englobe la société et ses filiales. Au sein du Groupe, UCB Pharma SA, UCB Biopharma SRL, UCB S.R.O. et UCB Inc., des filiales entièrement détenues par le Groupe, ont des succursales. UCB Pharma SA et UCB Biopharma SRL ont des succursales au Royaume-Uni ; UCB S.R.O. et UCB Inc. ont, respectivement, des succursales en Slovaquie et à

Porto Rico. Ces succursales sont intégrées dans leurs comptabilités.

UCB SA, la Société mère, est une société anonyme constituée et domiciliée en Belgique. Le siège social est établi à Allée de la Recherche, 60, B-1070 Bruxelles, Belgique. UCB SA est cotée en bourse sur Euronext Bruxelles. Le Conseil d'administration a approuvé la présente information financière consolidée abrégée en vue de sa publication le 31 juillet 2025. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'a pas été auditée.

Les états financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 peuvent être consultés sur le site web d'UCB.

3.2. Base de préparation de l'information financière

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été établie conformément à la norme « International Accounting Standard 34 » (IAS – Information financière intermédiaire), telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée ne comprend pas toutes les informations requises pour l'établissement d'états financiers

annuels complets et doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 qui ont été établis conformément aux normes IFRS.

Sauf indication contraire, cette information financière intermédiaire consolidée abrégée est présentée en euros (€), et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche.

3.3. Implications de l'invasion par la Russie de l'Ukraine et des conflits au Moyen-Orient sur la position, la performance financière et les flux de trésorerie d'UCB

UCB est guidée par son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et à l'avenir, et par sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable. C'est pourquoi UCB est déterminée à limiter l'impact de cette guerre et des conflits sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives.

Il n'y a pas d'impact matériel direct ou indirect de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, des sanctions imposées, ni des conflits au Moyen-Orient sur l'orientation et les objectifs stratégiques, les opérations, la performance et la position financières et les flux de trésorerie du groupe UCB.

Le chiffre d'affaires du groupe UCB n'a pas été matériellement affecté. Il n'y a pas eu de perturbations majeures dans les chaînes

d'approvisionnement du Groupe et/ou d'incertitudes concernant la production.

UCB continue de fournir des médicaments essentiels aux patients en Russie, mais est passé à un modèle de distribution et a cessé la promotion active sur le marché.

Aucun risque principal ni aucune incertitude supplémentaire n'ont été identifiés à l'échelon du Groupe à la suite de cette guerre ou des conflits en Moyen-Orient et des événements connexes.

Aucun risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et des passifs du groupe UCB n'est apparu.

Il n'y a pas d'estimations importantes ou d'incertitudes significatives concernant les états financiers

consolidés d'UCB au 30 juin 2025 en raison de cette guerre ou des conflits et il n'y a pas de risque de continuité d'exploitation pour le Groupe UCB.

Il n'y a pas d'augmentation significative du risque de crédit et il n'y a pas d'impact significatif sur la mesure des pertes sur créances attendues (PCA) compte tenu des informations prospectives. Les ventes en Russie sont toujours couvertes par une assurance de crédit, et il n'y a pour l'instant aucun problème de recouvrement des liquidités, mais les niveaux de liquidités sont limités au minimum dans les filiales russes. UCB n'a pas de filiales ou de succursales dans les zones de conflit au Moyen-Orient.

Il n'y a pas de montant significatif de soldes de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie qui ne soient pas disponibles à l'utilisation par le Groupe. Il n'y a pas d'exposition significative au risque de liquidité et de change, et aucun impact important sur les sensibilités connexes en ce qui concerne les investissements d'UCB affectés par la guerre et les conflits au Moyen-Orient. Il n'y a pas d'impact sur les relations de comptabilité de couverture d'UCB.

La guerre et les conflits n'ont pas eu d'impact majeur sur la situation de liquidité du groupe UCB. La stratégie de gestion du risque de liquidité est toujours adéquate et appropriée et n'a pas été modifiée.

Le groupe UCB a évalué que ni les effets directs ni les effets indirects de l'invasion de l'Ukraine par la

Russie ou des conflits au Moyen-Orient ne constituent une indication qu'un ou plusieurs actifs dans le cadre de la norme IAS 36 peuvent être dépréciés.

Les informations relatives aux analyses de sensibilité publiées dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne nécessitent pas de mise à jour importante.

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou des sanctions imposées, il n'y a pas de changement dans les faits et les circonstances qui pourrait limiter de manière significative la capacité d'UCB à exercer ses droits ou ses dispositions de gouvernance à l'égard de sa filiale russe ou ukrainienne.

À l'heure actuelle, les impacts directs et/ou indirects futurs attendus de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des sanctions imposées, ainsi que des conflits au Moyen-Orient, sur les performances financières, la situation financière et les flux de trésorerie d'UCB, ainsi que les risques associés, sont évalués comme non significatifs, mais UCB surveillera en permanence les impacts potentiels.

UCB n'a pas demandé et n'a pas l'intention de demander des mesures de soutien public. UCB n'a pas l'intention de changer matériellement sa stratégie de couverture des risques pour faire face aux impacts directs ou indirects de la guerre ou des conflits.

3.4. Impact de la situation macro-économique sur la position, les performances financières et les flux de trésorerie d'UCB

Le Groupe continue de suivre de près l'évolution de l'environnement macroéconomique, qui reste caractérisé par des pressions inflationnistes persistantes et une incertitude géopolitique accrue. En particulier, l'évolution récente de la politique aux États-Unis, à savoir l'imposition proposée de droits de douane à l'importation de produits pharmaceutiques et l'introduction d'un modèle de tarification de la nation la plus favorisée (NPF), représentent des sources potentielles de risques financiers et opérationnels. Bien que ces mesures n'aient pas encore été finalisées ou mises en œuvre, elles pourraient, si elles sont adoptées, avoir des répercussions négatives sur la génération de revenus, la structure des coûts et la flexibilité tarifaire du Groupe sur le marché américain. En prévision de ces développements, le Groupe a initié des investissements stratégiques visant à améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, y

compris l'expansion des capacités de fabrication basées aux États-Unis.

Conformément à IAS 36, le Groupe a réalisé des tests de dépréciation de son goodwill et de ses immobilisations incorporelles. Les calculs de la valeur d'utilité sont fondés sur des projections de flux de trésorerie qui reflètent des hypothèses raisonnables et justifiables représentant la meilleure estimation de la direction de l'éventail des conditions économiques qui devraient prévaloir sur la durée de vie utile restante des actifs, conformément à IAS 36.33. Bien que le Groupe ait envisagé plusieurs scénarios macroéconomiques et réglementaires, les résultats des tests de dépréciation indiquent que la marge de manœuvre reste suffisante dans tous les scénarios testés. Le Groupe reste attentif aux évolutions et mettra à jour ses évaluations si nécessaire pour refléter tout changement important dans l'environnement externe.

3.5. Règles comptables

Les règles comptables adoptées lors de la préparation de l'information financière intermédiaire consolidée abrégée sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.

UCB détient une filiale en Turquie, UCB Pharma A.S., dont la monnaie fonctionnelle est la livre turque, monnaie d'une économie hyperinflationniste. L'actif, le passif, les éléments de capitaux propres, les produits et les charges d'UCB Pharma A.S. n'ont pas été retraités suivant la norme IAS 29 Hyperinflation avant d'être inclus dans les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2025, étant donné qu'UCB a évalué l'impact du retraitement comme étant non-significatif. Conformément aux méthodes comptables d'UCB, telles que présentées dans le rapport annuel intégré 2024, les actifs et les passifs d'UCB Pharma A.S. sont convertis au taux en vigueur au 30 juin 2025 (cours de clôture TRY = 46,869). Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de juin 2025 (cours de clôture moyen TRY = 40,848).

Nouvelles normes et normes modifiées adoptées par le Groupe

Une série de modifications des normes doivent être obligatoirement adoptées pour la première fois lors de l'exercice comptable ouvert le 1er janvier 2025. Il n'est cependant pas requis de modifier les méthodes comptables du Groupe ni de procéder à des

ajustements rétroactifs à la suite de l'adoption de ces modifications des normes. **Impact des normes publiées mais non encore adoptées par le Groupe**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18, « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». Il s'agit d'une norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui met l'accent sur les mises à jour apportées à l'état du résultat net. Les principaux nouveaux concepts introduits dans la norme IFRS 18 concernent la structure de l'état du résultat net, les informations à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de performance des résultats présentées en dehors des états financiers d'une entité (c.-à-d. les mesures de performance définies par la direction), ainsi que l'amélioration des principes en matière d'agrégation et de ventilation qui s'appliquent aux états financiers principaux et aux notes en général. Cette nouvelle norme aura un impact sur la présentation du compte de résultat consolidé du Groupe. UCB évalue actuellement l'impact.

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers (amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7). UCB évalue actuellement l'impact de ces amendements.

Il n'y a aucune autre norme ou modification de norme n'étant pas encore en vigueur qui pourrait avoir une incidence notable sur les états financiers consolidés du Groupe.

3.6. Estimations

L'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée impose à la direction de procéder à des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des règles comptables ainsi que les montants déclarés pour les actifs, les passifs, les produits et les charges.

Les estimations importantes faites par la direction lors de l'application des règles comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude d'estimation prises en compte sont identiques, pour l'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée, à celles qui ont été appliquées pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

3.7. Gestion des risques financiers

Facteurs de risques financiers

Le Groupe est exposé à une série de risques financiers résultant de ses opérations sous-jacentes et de ses activités financières d'entreprise. Ces risques financiers comprennent principalement le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La présente

information financière intermédiaire consolidée abrégée ne contient pas toutes les informations sur la gestion du risque financier et toutes les informations requises pour l'établissement des états financiers annuels et elle doit être lue conjointement avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières à leur échéance. L'approche du Groupe en matière de gestion de la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de suffisamment de liquidités pour faire face à ses engagements à échéance, sans encourir de

Estimation de la juste valeur

La norme IFRS 7 régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : d'autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement ;

Actifs financiers évalués à la juste valeur

pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

En comparaison avec la fin de l'année, aucun changement matériel n'est intervenu dans les flux de trésorerie non actualisés contractuels pour couvrir des engagements financiers.

- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Toutes les évaluations de juste valeur indiquées sont des évaluations récurrentes.

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers du Groupe, évalués à la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 et regroupés en accord avec la hiérarchie de la juste valeur.

| 30 juin 2025 | | | | |
|---|----------|----------|----------|-------|
| € millions | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs financiers | | | | |
| Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) | | | | |
| Titres de participation cotés | 268 | 0 | 0 | 268 |
| Actifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 163 | 0 | 163 |
| Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 30 | 0 | 30 |
| Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets | 0 | 24 | 0 | 24 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 6 | 0 | 6 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 35 | 0 | 35 |
| Autres actifs financiers dérivés | 0 | 4 | 0 | 4 |
| Autres actifs financiers à l'exclusion des actifs financiers dérivés | | | | |

| 31 décembre 2024 | | | | | |
|---|---|----------|----------|----------|-------|
| | 0 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs financiers | | | | | |
| Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) | | | | | |
| Titres de participation cotés | | 243 | 0 | 0 | 243 |
| Actifs financiers dérivés | | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | | 0 | 11 | 0 | 11 |
| | | 0 | 3 | 0 | 3 |
| Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat | | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets | | 0 | 95 | 0 | 95 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | | 0 | 13 | 0 | 13 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | | 0 | 24 | 0 | 24 |
| Autres actifs financiers dérivés | | 0 | 5 | 0 | 5 |
| Autres actifs financiers à l'exclusion des actifs financiers dérivés | | | | | |

Passifs financiers évalués à la juste valeur

| 30 juin 2025 | | | | |
|--|----------|----------|----------|-------|
| € millions | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Passifs financiers | | | | |
| Passifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 2 | 0 | 2 |
| | 0 | 9 | 0 | 9 |
| Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets | 0 | 166 | 0 | 166 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 4 | 0 | 4 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 35 | 0 | 35 |
| Autres passifs financiers à l'exclusion des passifs financiers dérivés | | | | |

| 31 décembre 2024 | | | | |
|--|----------|----------|----------|-------|
| € millions | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Passifs financiers | | | | |
| Passifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 107 | 0 | 107 |
| | 0 | 14 | 0 | 14 |
| Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets | 0 | 7 | 0 | 7 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 63 | 0 | 63 |
| Autres passifs financiers à l'exclusion des passifs financiers dérivés | | | | |

Durant la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transferts entre évaluations de la juste valeur de niveau 1 et de niveau 2, ni vers et hors des évaluations de niveau 3.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont réalisées en utilisant soit la méthode dite des flux de

Conversion de devises étrangères

Les principaux cours de change suivants ont été utilisés dans le cadre de l'établissement de la

trésorerie actualisés, soit la méthode dite de « Black-Scholes » (pour les options sur taux de change) ainsi que des données de marché disponibles publiquement. Les techniques d'évaluation restent inchangées depuis décembre 2024 (voir Note 5.5 du Rapport annuel 2024).

présente information financière intermédiaire consolidée abrégée :

| 1 € = x devise étrangère | | | | |
|--------------------------|-----------------|--------------|--------------|--------------|
| | Taux de clôture | | Taux moyen | |
| | 30 juin 2025 | 31 déc. 2024 | 30 juin 2025 | 30 juin 2024 |
| USD | 1,176 | 1,035 | 1,091 | 1,081 |
| JPY | 169,650 | 162,890 | 162,060 | 164,344 |
| GBP | 0,858 | 0,827 | 0,842 | 0,854 |
| CHF | 0,934 | 0,940 | 0,941 | 0,961 |

3.8. Informations par segment

Les activités du Groupe sont composées d'un seul segment d'activité : la biopharmacie.

Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global. Les « Chief Operating Decision Makers », à savoir les membres du Comité exécutif, vérifient les résultats et les plans opérationnels, et décident de l'affectation des

ressources à l'échelle de l'entreprise. C'est pourquoi UCB se compose d'un seul segment.

Les informations à fournir à l'échelle du Groupe concernant les ventes de produits, les zones géographiques et le chiffre d'affaires généré par les principaux clients sont présentées comme suit.

Informations relatives aux ventes de produits

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|--|----------------|----------------|
| CIMZIA® | 959 | 997 |
| BIMZELX® | 799 | 215 |
| BRIVIACT® | 377 | 327 |
| KEPPRA® | 221 | 309 |
| FINTEPLA® | 203 | 154 |
| VIMPAT® | 178 | 172 |
| RYSTIGGO®** | 146 | 77 |
| NEUPRO® | 110 | 123 |
| ZILBRYSQ®* | 93 | 15 |
| EVENITY® | 63 | 46 |
| NAYZILAM® | 59 | 53 |
| ZYRTEC® | 41 | 50 |
| XYZAL® | 25 | 29 |
| Autres produits | 36 | 66 |
| Instrument de couverture désignés reclassés en ventes nettes | 9 | 8 |
| Total des ventes nettes | 3 321 | 2 641 |

Informations par marché géographique

Le tableau ci-dessous présente les ventes nettes sur chaque marché géographique où les clients sont établis :

| Pour le semestre clôturé le 30 juin | 2025 | 2024 |
|--|--------------|--------------|
| € millions | Révisé | Révisé |
| États-Unis | 1 994 | 1 381 |
| Europe – autres (Belgique exclue) | 216 | 199 |
| Allemagne | 203 | 165 |
| Japon | 147 | 122 |
| Espagne | 134 | 117 |
| France (y compris les territoires d'outre-mer) | 95 | 88 |
| Italie | 93 | 87 |
| Royaume-Uni et Irlande | 77 | 78 |
| Belgique | 39 | 29 |
| Chine | 9 | 74 |
| Autres pays | 304 | 293 |
| Instrument de couverture désignés reclassés en ventes nettes | 9 | 8 |
| Total des ventes nettes | 3 321 | 2 641 |

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles sur chaque marché géographique où ces actifs sont situés.

| Pour le semestre clôturé le 30 juin | 2025 | 2024 |
|-------------------------------------|--------------|--------------------|
| € millions | Révisé | Audit ¹ |
| Belgique | 1 079 | 1 032 |
| Royaume-Uni et Irlande | 278 | 269 |
| Suisse | 215 | 217 |
| États-Unis | 143 | 169 |
| Allemagne | 24 | 24 |
| Japon | 18 | 17 |
| Chine | 1 | 1 |
| Autres pays | 27 | 25 |
| Total | 1 785 | 1 754 |

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2024.

Informations sur les principaux clients

UCB a 1 gros client qui représente plus de 17% du total des ventes nettes à la fin de juin 2025.

Aux États-Unis, les ventes à trois grossistes ont représenté environ 59% des ventes dans ce pays (juin 2024 : 61%).

3.9. Caractère saisonnier des opérations

Sur une base consolidée, le chiffre d'affaires du Groupe dans le segment biopharmaceutique n'est pas affecté par la saisonnalité.

3.10. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le Groupe a identifié les montants suivants relatifs au chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés :

| Pour le semestre clôturé le 30 juin | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|--|--------------|--------------|
| € millions | | |
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 3 469 | 2 775 |
| Chiffre d'affaires provenant des accords où les risques et les avantages sont partagés | 18 | 16 |
| Produits totaux | 3 487 | 2 791 |

Désagrégation des produits des activités ordinaires stimulés de contrats conclus avec des clients :

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions

| | Moment de la comptabilisation des produits | | | | | |
|--|--|--------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| | Réel | | 2025 | | 2024 | |
| | 2025 | 2024 | À un moment donné | Au cours d'une certaine période | À un moment donné | Au cours d'une certaine période |
| Ventes nettes aux États-Unis | 1 994 | 1 381 | 1 994 | 0 | 1 381 | 0 |
| CIMZIA® | 585 | 628 | 585 | 0 | 628 | 0 |
| BIMZELX® | 545 | 85 | 545 | 0 | 85 | 0 |
| BRIVIACT® | 296 | 257 | 296 | 0 | 257 | 0 |
| FINTEPLA® | 172 | 133 | 172 | 0 | 133 | 0 |
| RYSTIGGO® | 125 | 72 | 125 | 0 | 72 | 0 |
| ZILBRYSQ® | 70 | 11 | 70 | 0 | 11 | 0 |
| NAYZILAM® | 59 | 53 | 59 | 0 | 53 | 0 |
| KEPPRA® | 53 | 68 | 53 | 0 | 68 | 0 |
| VIMPAT® | 50 | 34 | 50 | 0 | 34 | 0 |
| Marques établies | 39 | 40 | 39 | 0 | 40 | 0 |
| Ventes nettes en Europe | 857 | 763 | 857 | 0 | 763 | 0 |
| CIMZIA® | 208 | 211 | 208 | 0 | 211 | 0 |
| BIMZELX® | 192 | 105 | 192 | 0 | 105 | 0 |
| KEPPRA® | 98 | 98 | 98 | 0 | 98 | 0 |
| BRIVIACT® | 67 | 59 | 67 | 0 | 59 | 0 |
| EVENITY® | 63 | 46 | 63 | 0 | 46 | 0 |
| VIMPAT® | 49 | 62 | 49 | 0 | 62 | 0 |
| FINTEPLA® | 26 | 19 | 26 | 0 | 19 | 0 |
| ZILBRYSQ® | 12 | 2 | 12 | 0 | 2 | 0 |
| RYSTIGGO® | 11 | 2 | 11 | 0 | 2 | 0 |
| Established brands | 131 | 159 | 131 | 0 | 159 | 0 |
| Ventes nettes au Japon | 147 | 122 | 147 | 0 | 122 | 0 |
| VIMPAT® | 52 | 40 | 52 | 0 | 40 | 0 |
| BIMZELX® | 28 | 12 | 28 | 0 | 12 | 0 |
| E KEPPRA® | 20 | 36 | 20 | 0 | 36 | 0 |
| CIMZIA® | 13 | 15 | 13 | 0 | 15 | 0 |
| ZILBRYSQ® | 11 | 2 | 11 | 0 | 2 | 0 |
| RYSTIGGO® | 10 | 3 | 10 | 0 | 3 | 0 |
| FINTEPLA® | 4 | 1 | 4 | 0 | 1 | 0 |
| BRIVIACT® | 3 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Marques établies | 9 | 13 | 9 | 0 | 13 | 0 |
| Ventes nettes dans les marchés internationaux | 313 | 367 | 313 | 0 | 367 | 0 |
| CIMZIA® | 154 | 143 | 154 | 0 | 143 | 0 |
| KEPPRA® | 49 | 107 | 49 | 0 | 107 | 0 |
| BIMZELX® | 34 | 12 | 34 | 0 | 12 | 0 |
| VIMPAT® | 27 | 36 | 27 | 0 | 36 | 0 |
| BRIVIACT® | 12 | 11 | 12 | 0 | 11 | 0 |
| FINTEPLA® | 2 | 1 | 2 | 0 | 1 | 0 |
| Marques établies | 35 | 57 | 35 | 0 | 57 | 0 |
| Ventes nettes avant couverture | 3 311 | 2 633 | 3 311 | 0 | 2 633 | 0 |
| Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes | 9 | 8 | 9 | 0 | 8 | 0 |
| Total des ventes nettes | 3 321 | 2 641 | 3 321 | 0 | 2 641 | 0 |
| Produits et charges des redevances | 41 | 43 | 41 | 0 | 43 | 0 |
| Produits issus de la fabrication à façon | 82 | 35 | 82 | 0 | 35 | 0 |
| Produits issus des accords de licences (paiements initiaux, paiements d'étapes de développement, paiements d'étapes de ventes) | 21 | 54 | 15 | 6 | 31 | 23 |
| Produits issus de services et autres livraisons | 4 | 2 | 3 | 1 | 2 | 0 |

| | | | | | | |
|--|-------|-------|-------|---|-------|----|
| Total des autres produits | 107 | 91 | 100 | 7 | 68 | 23 |
| Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients | 3 469 | 2 775 | 3 462 | 7 | 2 752 | 23 |

3.11. Regroupements d'entreprises

Il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises au premier semestre 2025.

3.12. Actifs et passifs de groupe de cession classifiés comme destinés à la vente et activités abandonnées

Les actifs et passifs de groupe de cession classifiés comme destinés à la vente au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 se rapportent aux stocks et à une immobilisation incorporelle découlant de la cession de produits de marques établies secondaires.

Étant donné que toutes les autorisations de mise sur le marché ne sont pas transférées à l'acquéreur à la

clôture de la transaction de vente, UCB est toujours propriétaire des stocks pour ces produits de marques établies secondaires dans certains pays. Aucune annulation n'a été prise en compte sur ces stocks.

Au 30 juin 2025, il n'y a pas d'opérations classées comme activités abandonnées.

3.13. Autres produits / charges (-) opérationnels

Les autres produits / charges (-) opérationnels s'élevaient à € 293 millions de produits pour la période intermédiaire (juin 2024 : € 249 millions de produits).

En juin 2025, le bénéfice résultant de l'accord de collaboration avec Amgen pour le développement et la commercialisation d'EVENTY® s'élève à € 282 millions.

Au mois de juin 2024, le groupe a comptabilisé des subventions gouvernementales (€ 6 millions). Le bénéfice résultant de l'accord de collaboration conclu avec Amgen pour le développement et la commercialisation d'EVENTY® s'élevait à € 228 millions.

3.14. Dépréciation des actifs non financiers

À la fin de chaque période de rapport, la direction examine s'il y a matière à déprécier la valeur d'un actif. S'il y a matière à régularisation, la direction estime alors le montant récupérable de l'actif et détermine si une perte de valeur doit être prise en compte.

Pour les actifs non financiers (y compris toutes les immobilisations incorporelles et le goodwill), le management a réalisé un test de dépréciation au cours du premier semestre 2025 sur la base d'indicateurs externes et internes et a décidé qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

3.15. Frais de restructuration

Les frais de restructuration de € 23 millions (juin 2024 : € 3 millions) sont imputables à des indemnités de départ et liés aux nouveaux modèles d'organisation.

3.16. Autres produits et charges

Les autres produits / charges (-) s'élèvent à € - 26 millions en 2025 (juin 2024 : € - 8 millions de charges) et sont principalement liés à la hausse de la provision Distilbène et aux frais juridiques liés à la propriété intellectuelle.

Au premier semestre 2024, les autres produits / charges (-) sont également liés à des frais juridiques liés à la propriété intellectuelle.

3.17. Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à € -78 millions de charges (2024 : € -77 millions de charges). Cette somme se compose des valeurs suivantes :

- Les intérêts nets : € -43 millions (2024 : € -64 millions).
- La valeur nette de change et les autres charges financières : € -34 millions (2024 : € -13 millions).

3.18. Charge d'impôt sur le résultat (-)

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|---|--------------|-------------|
| Impôts sur le résultat de l'exercice | - 404 | - 208 |
| Impôts sur le résultat différés | 286 | 169 |
| Total de la charge (-) / crédits d'impôt sur le résultat | - 118 | - 38 |

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement international et fait l'objet d'impôts dans toutes les juridictions où il opère, et ce, conformément aux activités déployées.

Le taux d'imposition consolidé effectif du Groupe pour les activités poursuivies pour le premier semestre est de 20% (juin 2024 : 16%).

Les impôts s'élevaient à € -118 millions contre € -38 millions en juin 2024. Le taux d'imposition effectif moyen attendu est de 20% pour l'exercice 2025, contre 8% pour l'exercice 2024. L'augmentation du

taux d'imposition est principalement dû aux solides performances commerciales d'entités clés du groupe, à l'impact fiscal d'une réorganisation interne et à la mise en œuvre de l'impôt minimum international du Pilier 2. Ces effets sont partiellement compensés par l'utilisation continue et durable des incitants à la R&D. Depuis 2024, UCB est concernée par la réforme fiscale internationale du Pilier 2. L'application du Pilier 2 dans les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2025 a entraîné une charge d'impôt de € 13 millions.

3.19. Immobilisations incorporelles

Durant la période, le Groupe a augmenté d'environ € 72 millions (juin 2024: € 43 millions) ses immobilisations incorporelles, ce qui est principalement lié aux accords de licences, et à la capitalisation à hauteur de € 9 millions des frais de développement externes dans le cadre d'études post-approbation.

Il n'y a pas eu de capitalisation matérielle de logiciels et de coûts de développement de logiciels éligibles comptabilisés par le Groupe au cours des six premiers mois de 2025 (juin 2024 : € 18 millions).

Aucune dépréciation d'immobilisations incorporelles n'a été enregistrée par le Groupe au cours du premier semestre 2025.

Aucune cession significative d'immobilisations incorporelles n'a eu lieu au cours du premier semestre 2025.

Les charges d'amortissement pour la période se chiffrent à € 221 millions (juin 2024 : € 235 millions).

En outre, il y a eu un impact de la conversion des devises étrangères de € -431 millions pour le premier semestre de l'année (juin 2024 : € 119 millions), principalement dû à la faiblesse du dollar américain.

3.20. Goodwill

Le goodwill a diminué en raison de fluctuations des taux de change pour € -369 millions, principalement liées à la faiblesse du dollar américain.

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de charges de dépréciation sur son goodwill.

3.21. Immobilisations corporelles

Au cours de la période, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles à hauteur de € 154 millions (2024 : € 172 millions).

Ces ajouts incluent des actifs liés au droit d'utilisation pour un montant de € 30 millions. Les autres ajouts concernent principalement le site de production biologique en Belgique, le site de thérapie génique en Belgique et le nouveau campus au Royaume-Uni, la rénovation de l'environnement de travail et des

bâtiments, le matériel informatique, le matériel de laboratoire et d'autres installations et équipements. Au cours du premier semestre de l'année, le Groupe n'a pas identifié de charges de dépréciation (2024 : € 0 million).

Les charges d'amortissement pour la période ont augmenté à € 92 millions (2024 : € 83 millions). La valeur nette comptable des biens, installations et équipements du Groupe a diminué de € 30 millions (2024 : € 0 million).

3.22. Actifs financiers et autres actifs

Les actifs financiers et autres actifs non courants se chiffrent à € 290 millions au 30 juin 2025 comparé à € 241 millions en décembre 2024.

L'augmentation au cours de la période est principalement liée à la hausse des instruments dérivés en circulation.

Les actifs financiers et autres actifs courants ont augmenté principalement en raison d'une augmentation des produits dérivés en circulation (€ 68 millions), d'une augmentation du matériel d'essai clinique (€ 18 millions) et d'une augmentation des

rémunérations variables à long terme acquises accordées aux employés (€ 14 millions) qui sont conservées pour le compte des participants concernés sur un compte de titres distinct d'UCB et pour lequel il existe un passif correspondant qui est enregistré sous Autres dettes.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti pour un montant de € 161 millions au 30 juin 2025 (décembre 2024: € 148 millions), la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

3.23. Réduction de valeur des stocks

Le coût des ventes pour le premier semestre clôturé le 30 juin 2025 s'élève à € 36 millions (juin 2024 : € 21 millions) et inclut les dépenses ou les

dépréciations ayant contribué à réduire la valeur comptable des stocks à leur valeur de réalisation nette.

3.24. Capital et réserves

Capital social et prime d'émission

Le capital émis de la société s'élevait à € 584 millions au 30 juin 2025 (2024 : € 584 millions), ce qui représente 194 505 658 actions (2024 : 194 505 658 actions). Il n'existe pas de capital autorisé non émis.

Au 30 juin 2025, la réserve de prime d'émission s'élevait à € 2 030 millions (2024 : € 2 030 millions).

Actions propres

Le Groupe a acquis 700 000 actions (juin 2024 : 1 300 000 actions) pour un montant total de € 121 millions (juin 2024 : € 162 millions), et a transféré 653 804 actions propres (juin 2024 : 1 243 165 actions propres) pour un montant total de € 86 millions (juin 2024 : € 106 millions) au premier semestre de l'année.

Au 30 juin 2025, le Groupe détenait 4 509 447 actions propres (décembre 2024 : 4 463 251 actions). Les actions propres ont été acquises pour faire face à l'exercice des « stock-options » et des primes en actions octroyées aux membres du Comité exécutif et à certaines catégories du personnel.

Au 30 juin 2025, le Groupe ne détenait aucune option sur les actions UCB et n'a vendu ni acquis aucune option sur les actions UCB.

Autres réserves

Les autres réserves s'élevaient à € 4 millions (décembre 2024 : € -3 millions). Le mouvement est lié à la réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies pour € 7 millions, portant la valeur totale de la réévaluation à € -192 millions (décembre 2024 : € -199 millions).

Écarts de conversion cumulés

Les ajustements cumulés de la réserve de conversion représentent les écarts de conversion cumulés

3.25. Emprunts

Au 30 juin 2025, le taux d'intérêt moyen pondéré du Groupe (à l'exception des contrats de location) était de 3,79% (décembre 2024 : 4,08%) avant couverture. Les paiements à taux d'intérêt flottant font l'objet d'une couverture désignée des flux de trésorerie et les paiements à taux d'intérêt fixe font l'objet d'une couverture désignée à la juste valeur, fixant le taux d'intérêt moyen pondéré pour le Groupe à 3,95% (décembre 2024 : 4,56%) après couverture.

Étant donné que les emprunts bancaires ont un taux d'intérêt flottant qui est recalculé au minimum quotidiennement et au maximum semestriellement, la valeur comptable des emprunts bancaires équivaut à leur juste valeur. Pour les emprunts courants, les valeurs comptables correspondent à leur juste valeur au vu que l'effet d'actualisation est considéré comme négligeable.

Le 27 mars 2023, le Groupe a conclu une facilité de crédit renouvelable adossée à des critères de durabilité de € 1 milliard à échéance le 27 mars 2028 (incluant la possibilité de demander de nouvelles extensions de la date d'échéance jusqu'à deux années supplémentaires), remplaçant la facilité de € 1 milliard arrivant à maturité le 9 janvier 2025 et qui a été par la suite annulée. Suite à la deuxième demande d'extension formulée en février 2025, la date d'échéance des engagements totalisant € 928 millions au titre de la facilité de crédit renouvelable a été prolongée jusqu'au 27 mars 2030. Les € 72 millions restants sont engagés jusqu'au 27 mars 2029.

En 2024, le Groupe a intégralement remboursé l'accord de crédit à terme de type « bullet » qu'il avait conclu en 2019 pour l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc. Les facilités incrémentielles établies dans le cadre de cet accord de crédit à terme restent toutefois en cours au 30 juin 2025, à savoir un accord de crédit de type « bullet » de € 90 millions (décembre 2024 : € 90 millions), établi en tant que première facilité incrémentielle, tiré le 3 octobre 2022 et avec échéance en 2029, un autre crédit de type « bullet » de € 90 millions (décembre 2024 : €

enregistrés lors de la consolidation des sociétés du Groupe utilisant des devises de fonctionnement autres que l'euro, ainsi que tout(e) gain / perte cumulatif(ve) des couvertures de l'investissement net.

90 millions), établi comme deuxième facilité incrémentielle, tiré le 26 janvier 2023 et avec échéance en 2028, et enfin un crédit de type « bullet » de US\$ 80 millions, établi comme troisième facilité incrémentielle, tiré le 10 juillet 2024 et avec échéance en 2029.

En outre, au 30 juin 2025, US\$ 600 millions (décembre 2024 : US\$ 600 millions) restent en circulation dans le cadre de la ligne de crédit de type « bullet », arrivant à échéance en 2027, que le Groupe a conclu en 2022 pour financer l'acquisition de Zogenix, Inc.

US\$ 378 millions sont empruntés (décembre 2024 : US\$ 378 millions) dans le cadre d'un accord bilatéral de crédit de type « bullet » de € 350 millions, conclu en novembre 2021 et entièrement utilisé le 8 septembre 2023 pour un montant équivalent à US\$ 378 millions. L'échéance de cet accord de prêt bilatéral est fixée à 2031.

Par ailleurs, restent en circulation au 30 juin 2025 les transactions en euros Schuldscheindarlehen (SSD) que le Groupe a conclues, respectivement le 2 novembre 2022 sous forme de transaction multi-tranche pour un montant total de € 144 millions (décembre 2024 : € 144 millions) et le 24 août 2023 sous forme de transaction unique pour un montant de € 30 millions (2023 : € 30 millions). La transaction SSD de US\$ 20 millions conclue le 2 novembre 2022 et arrivant à échéance en 2026 a été volontairement entièrement payée d'avance en février 2025.

Outre les instruments de marché des capitaux en circulation, la facilité de crédit renouvelable syndiqué (non utilisée au 30 juin 2025) et l'accord de prêt à terme bilatéral susmentionné, UCB a accès à certaines facilités de crédit bilatérales non engagées. Aucun des encours de dette ou des facilités de crédit non utilisées d'UCB n'est soumis à des clauses restrictives financières.

Les valeurs comptables et les justes valeurs des emprunts se présentent comme suit:

| | 2025 Révisé | 2024 Audité ¹ |
|---|--------------|--------------------------|
| Pour le semestre clôturé le 30 juin | | |
| Non courants | | |
| Emprunts bancaires | 1 252 | 1 394 |
| Contrats de location | 132 | 145 |
| Total des emprunts non courants | 1 384 | 1 539 |
| Courants | | |
| Partie courante des emprunts bancaires | - 1 | - 1 |
| Titres de créances et autres emprunts à court terme | 0 | 3 |
| Contrats de location | 62 | 61 |
| Total des emprunts courants | 61 | 63 |
| Total des emprunts | 1 445 | 1 602 |

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2024.

3.26. Obligations

Les valeurs comptables et les justes valeurs des obligations se présentent comme suit :

| € millions | Taux | Échéance | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|--|--------|----------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | | | 30 juin 2025 Révisé | 31 déc. 2024 Audité | 30 juin 2025 Révisé | 31 déc. 2024 Audité |
| Émission euro-obligataire pour les institutionnels | 1,000% | 2028 | 471 | 463 | 472 | 466 |
| Titre EMTN ¹ | 1,000% | 2027 | 142 | 140 | 142 | 140 |
| Obligations pour particuliers | 5,200% | 2029 | 312 | 313 | 319 | 320 |
| Émission euro-obligataire pour les institutionnels | 4,250% | 2030 | 508 | 508 | 511 | 514 |
| Total des obligations | | | 1 433 | 1 424 | 1 444 | 1 440 |
| Dont : | | | | | | |
| Non courants | | | 1 433 | 1 424 | 1 444 | 1 440 |
| Courants | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

¹ EMTN : Euro Medium Term Note. Pour les besoins du rapport, la valeur comptable est enregistrée. La juste valeur des titres EMTN ne peut pas être déterminée avec précision au vu de la liquidité limitée dans les opérations sur le marché secondaire pour ces titres.

Obligations pour les particuliers

Échéance fixée à 2029 :

En novembre 2023, UCB a finalisé une offre publique d'obligations à taux fixe à hauteur de € 300 millions, arrivant à échéance en 2029 et destinée aux investisseurs particuliers. Ces obligations pour particuliers seront remboursées à 100% de leur montant nominal et portent un coupon de 5,20% par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 5,2216% par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Euro-obligations pour les institutionnels

Échéance fixée à 2028 :

En mars 2021, UCB a finalisé à hauteur de € 500 millions une offre d'obligations de premier rang non garanties, venant à échéance en 2028, et devant être émises dans le cadre de son programme d'émission de titres EMTN. Les obligations ont été émises à 99,751% en mars 2021 et seront remboursées à 100% de leur montant nominal. Elles portent un coupon de 1,00% par an, tandis que leur

taux d'intérêt réel est de 1,1231% par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Échéance fixée à 2030 :

En mars 2024, UCB a finalisé à hauteur de € 500 millions une offre d'obligations de premier rang non garanties, venant à échéance en 2030, et devant être émises dans le cadre de son programme d'émission de titres EMTN. Les obligations ont été émises à 99,482% en mars 2024 et seront remboursées à 100% de leur montant nominal. Elles portent un coupon de 4,25% par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 4,4328% par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Titres EMTN

Échéance fixée à 2027 :

En octobre 2020, UCB a finalisé une offre de titres de € 150 millions, arrivant à échéance en 2027. Les titres ont été émis à 100% et seront remboursés à 100% de leur montant nominal. Elles portent un coupon annuel

de 1,00% et un taux d'intérêt réel de 1,0298% par an. Les titres ont été cotés sur le marché Euronext Bruxelles.

Couverture de la juste valeur

Le Groupe a désigné des instruments financiers dérivés à couverture de juste valeur pour les obligations réservées aux particuliers et pour les euro-obligations réservées aux institutionnels. La variation de la valeur comptable des obligations est

complètement attribuée au changement de la juste valeur de la portion couverte de l'émission obligataire et est presque complètement compensée par le changement de la juste valeur de l'instrument financier dérivé correspondant.

Papier commercial

UCB a accès au marché belge des billets de trésorerie. Au 30 juin 2025, aucun montant n'était en circulation.

3.27. Autres dettes financières

Les autres passifs financiers incluent des instruments financiers dérivés d'un montant de € 216 millions (décembre 2024 : € 193 millions).

3.28. Provisions

Provisions environnementales

Les provisions environnementales sont restées stables à la fin de la période intermédiaire avec une valeur de € 21 millions.

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration ont augmenté de € 11 millions fin décembre 2024 à € 23 millions à la fin de la période intermédiaire.

Autres provisions

Les autres provisions ont augmenté de € 366 millions fin décembre 2024 à € 370 millions fin juin 2025.

Les conseillers et experts légaux en matière de provisions du Groupe procèdent actuellement à une évaluation de tous les risques et le montant impayé actuel a été évalué comme étant la meilleure estimation, par la direction, du coût permettant d'exécuter les obligations financières du Groupe à la date de l'état de la situation financière.

3.29. Note sur le tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la période.

UCB fait appel à la méthode indirecte pour les flux de trésorerie opérationnels. Le résultat net est ajusté pour :

- Les effets des transactions sans impact de trésorerie comme la dépréciation, l'amortissement, les provisions, la valorisation au prix de marché, etc., et la variation du besoin en fonds de roulement;
- Les produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

| | 2025 Révisé | 2024 Révisé |
|--|--------------|--------------|
| Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie | 237 | 245 |
| Amortissements et dépréciations | 313 | 318 |
| Charges de dépréciation / reprises (-) | 0 | 0 |
| Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres | - 67 | - 34 |
| Autres transactions sans impact de trésorerie dans le compte de résultat | - 54 | - 67 |
| Ajustement IFRS 9 | - 59 | 5 |
| Pertes / gains (-) de change (non) réalisés | 55 | - 7 |
| Variations de provisions et avantages du personnel | 33 | 18 |
| Variation des stocks et provisions sur créances douteuses | 16 | 12 |
| Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation | 118 | 38 |
| Charge d'impôt de la période relative aux activités poursuivies | 118 | 38 |
| Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement | 47 | 67 |
| Pertes / gains (-) sur la cession d'immobilisations | 0 | 0 |
| Produits (-) / charges d'intérêts | 47 | 67 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | |
| Variation des stocks reprise dans l'état consolidé de la situation financière | - 50 | - 105 |
| Variation des créances commerciales et autres créances et des autres actifs reprise dans l'état consolidé de la situation financière | - 340 | - 124 |
| Variation des dettes commerciales et autres dettes reprises dans l'état consolidé de la situation financière | 215 | 112 |
| Tel que figurant dans l'état consolidé de la situation financière et corrigé par : | - 175 | - 117 |
| Éléments non liés à la trésorerie ¹ | 72 | 49 |
| Variation des stocks et provisions pour clients douteux à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation | - 16 | - 12 |
| Écarts de conversion | 108 | - 24 |
| Tel que figurant au tableau de flux de trésorerie consolidé | - 11 | - 104 |

¹ Les éléments hors trésorerie sont principalement liés à des transferts d'une rubrique à l'autre, à des mouvements hors trésorerie liés à des attributions d'actions.

3.30. Transactions avec les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les parties liées identifiées et indiquées dans le rapport annuel intégré 2024.

La rémunération des dirigeants publiée ci-dessous reprend les montants comptabilisés dans le compte de résultat pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif, pour les six mois de l'année, se terminant au 30 juin 2025, durant lesquels ils ont exercé leur mandat.

| € millions | 2025 Révisé |
|---|-------------|
| Avantages à court terme du personnel | 10 |
| Indemnités de fin de contrat | 1 |
| Indemnités postérieures à l'emploi | 1 |
| Paielements fondés sur des actions | 7 |
| Total de la rémunération des principaux dirigeants | 20 |

3.31. Actionnaires et structure de l'actionariat

| Notifications reçues en vertu de la Loi de 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importants | | | | |
|---|---|----------------------|---------------|------------------|
| Dernière mise à jour: | | 30 juin 2025 | | Situation au |
| | Capital | € 583 516 974 | | 13 mars 2014 |
| | Nombre total de droits de vote | 194 505 658 | | |
| 1 | Financière de Tubize SA ('Tubize') | | | 31 décembre 2024 |
| | Titres avec droits de vote (actions) | 70 538 448 | 36,27% | |
| 2 | UCB SA | | | |
| | Titres avec droits de vote (actions) | 4 509 447 | 2,32% | 30 juin 2025 |
| | Instruments financiers assimilés (options) ⁽¹⁾ | 0 | 0,00% | 6 mars 2017 |
| | Instruments financiers assimilés (autres) ⁽¹⁾ | 0 | 0,00% | 18 décembre 2015 |
| | Total | 4 509 447 | 2,32% | |
| | Free float⁽²⁾ titres avec droit de vote (actions) | 119 457 763 | 61,42% | |
| 3 | BlackRock, Inc. | | | 10 mars 2025 |
| | Titres avec droits de vote (actions) | 9 725 971 | 5,00% | |
| 4 | FMR LLC | | | 6 juin 2025 |
| | Titres avec droits de vote (actions) | 13 802 069 | 7,10% | |

(tous les pourcentages sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote actuel)

¹ Instruments financiers assimilés au sens de l'article 6, §6 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes.

² Le free float étant les actions UCB non détenues par l'Actionnaire de référence (Tubize), UCB SA. Seuls les titres avec droits de vote (actions) détenus par ces entités sont pris en considération dans le calcul, les instruments financiers assimilés sont exclus.

3.32. Dividendes

La proposition du Conseil d'administration de verser un dividende brut de € 1,39 par action (2024 : € 1,36 par action) aux détenteurs d'actions UCB éligibles soit 189 952 493 actions a été approuvée le 24 avril 2025. Les 4 553 165 actions détenues par UCB SA à la date de paiement du dividende ne donnent droit à

aucun dividende. Un dividende total de € 264 millions (2024 : € 259 millions) a été distribué pour l'exercice financier 2024 conformément à l'approbation des actionnaires d'UCB lors de l'assemblée générale du 24 avril 2025, et a donc été reflété dans la situation du premier semestre 2025.

3.33. Engagements et passifs éventuels

Des événements se sont produits au cours du premier semestre 2025, entraînant une mise à jour

des actifs ou passifs éventuels présentés dans le Rapport annuel intégré 2024.

Capital et autres engagements

Au 30 juin 2025, le Groupe s'est engagé à dépenser un montant de € 200 millions (fin 2024 : € 181 millions), concernant principalement les dépenses d'investissement prévues pour l'usine de thérapie génique, le nouveau site du campus au Royaume-Uni, des logiciels, des laboratoires et d'autres équipements.

Le Groupe UCB a conclu des accords de développement à long terme avec diverses sociétés pharmaceutiques, universités et institutions financières. Ces accords de collaboration peuvent inclure des paiements d'étapes, conditionnés à la réussite du développement clinique ou à l'atteinte de certains objectifs de vente. Au 30 juin 2025, le montant maximum qui serait payé dans les six mois suivants si tous les futurs jalons étaient atteints, à l'exclusion des paiements variables de redevances sur la base des ventes unitaires, et des montants provisionnés pour les étapes atteintes mais pas encore échues, s'élève à € 96 millions sur une base non actualisée et non ajustée en fonction des risques.

UCB a conclu plusieurs accords avec des sociétés de fabrication en sous-traitance (CMO) pour l'approvisionnement de ses produits. Le total des engagements en cours auprès de ces CMO s'élève à 1 € 519 millions au 30 juin 2025, jusqu'en 2034. En outre, UCB a un engagement en cours de € 8 millions au 30 juin 2025 pour la réservation de capacités de production.

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation, UCB a établi un fonds de capital-risque appelé UCB Ventures. Dans ce contexte, UCB conserve des engagements d'investissement d'une valeur de € 27 millions.

Garanties

Les garanties émises dans le cadre du déroulement normal des activités ne devraient pas résulter en une perte financière significative.

Evènements incertains

Le Groupe continue d'être activement impliqué dans des litiges, revendications et investigations. Il pourrait résulter des dossiers en cours, des dettes, responsabilités civiles et pénales, la perte de l'exclusivité sur des produits ainsi que d'autres frais, amendes et dépenses associés à des constatations qui seraient contraires aux intérêts d'UCB. De potentielles sorties de trésorerie, reflétées dans une provision, pourraient être, dans certains cas, compensées totalement ou partiellement par une couverture d'assurance. UCB n'a pas établi de provisions en vue de couvrir les dommages potentiels qui pourraient résulter de certaines revendications

juridiques additionnelles à l'encontre de ses filiales, dans la mesure où UCB estime, soit qu'un paiement n'est pas probable, soit qu'il ne peut être évalué de manière fiable.

AFFAIRES RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (AFFAIRES CHOISIES)

Nous protégeons fermement notre portefeuille de brevets ainsi que notre capacité à fournir des médicaments aux patients, lorsque nous le jugeons nécessaire.

Par conséquent, UCB est impliquée dans divers litiges en tant que plaignante, dans différentes juridictions aux États-Unis et en Europe.

NEUPRO®

États-Unis

En réponse à une certification « paragraphe IV » d'Aurobindo, en décembre 2024, UCB a intenté une poursuite contre Aurobindo pour faire appliquer un brevet américain expirant à la fin de 2027 et qui couvre un aspect de NEUPRO. Compte tenu du délai légal de 30 mois avant l'approbation de la FDA, Aurobindo ne sera pas en mesure de lancer une version générique avant mai 2027.

NAYZILAM®

États-Unis

En 2021, Cipla a déposé une demande abrégée d'autorisation de mise sur le marché (ANDA) contestant la validité de certains brevets de NAYZILAM. UCB a intenté une action en justice contre Cipla. Cipla a reconnu la violation. Le procès a eu lieu en octobre 2023. Une décision est attendue en 2025.

En février 2025, en réponse à une certification « paragraphe IV » de Hikma Pharma, UCB a intenté une action en justice contre Hikma pour faire valoir un brevet américain qui couvre un aspect de Nayzilam. Compte tenu du délai légal de 30 mois avant l'approbation de la FDA, Hikma ne sera pas en mesure de lancer une version générique avant août 2027.

EVENITY®

Allemagne

En 2023, OssiFi-Mab LLC a intenté une action contre UCB Pharma S.A., UCB Pharma GmbH (collectivement, « UCB ») et Amgen en Allemagne alléguant que EVENITY enfreint la partie allemande d'un brevet européen. En défense, UCB et Amgen ont déposé des oppositions auprès de l'Office européen des brevets (OEB) pour invalider le brevet d'OssiFi-Mab. En outre, UCB a intenté une action aux Pays-

Bas en annulation de la partie néerlandaise du brevet d'OssiFi-Mab. En octobre 2024, la division d'opposition de l'OEB a statué en faveur d'UCB et a révoqué le brevet d'OssiFi-Mab dans son intégralité. Par la suite, OssiFi-Mab a retiré sa plainte en contrefaçon en Allemagne. OMAB a fait appel de la décision de la division d'opposition et l'affaire est toujours en cours. La juridiction des Pays-Bas a suspendu la procédure de nullité et de contrefaçon dans l'attente de la résolution définitive du recours d'OssiFi-Mab devant l'OEB.

AFFAIRES RELATIVES À LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

Litige relatif à la responsabilité du fait du produit concernant Distilbène – France

Des entités du Groupe UCB ont été citées comme défenderesses dans diverses affaires de responsabilité du fait des produits en France. Les plaignants affirment que leurs mères ont pris du Distilbène, un ancien produit du Groupe UCB, au cours de leur grossesse et que le produit aurait provoqué, chez eux, des blessures corporelles. Le Groupe a enregistré une provision (voir Note 34 dans le Rapport annuel 2024).

ENQUÊTES

Enquête CIMZIA®

En mars 2019, UCB, Inc. a reçu une demande d'enquête civile (Civil Investigative Demand – CID) du Département de la Justice des États-Unis (DOJ) ainsi qu'une assignation du Département de la Santé et des Services humains (HHS) du Bureau de

l'Inspecteur Général (OIG), tous deux sollicitant des informations relatives aux pratiques de vente et de commercialisation ainsi qu'à l'établissement des prix de CIMZIA® pour les périodes de 2011 et 2008, respectivement, à ce jour. UCB a collaboré pleinement avec les deux organes cités précédemment. En mars 2020, UCB a été informée que le ministère de la justice suspendait l'enquête initiée par son bureau en Géorgie.

CONTENTIEUX GÉNÉRAL

Programme de tarification des médicaments 340B

En décembre 2021 (mise à jour en 2023 et 2024), UCB a mis en œuvre une politique 340B limitant l'utilisation de pharmacies contractuelles par certaines entités couvertes, tout en garantissant l'accès aux médicaments d'UCB pour les populations de patients vulnérables et mal desservies.

En septembre 2022, UCB a intenté un procès à l'agence fédérale chargée de l'administration du programme 340B, la Health Resources and Services Administration (HRSA). En septembre 2024, la juridiction a statué que la politique 340B d'UCB ne violait pas la législation.

En décembre 2024, UCB a intenté un procès à la HRSA pour contester la certification (et la recertification) par la HRSA du statut d'entité couverte de huit subdivisions de Sagebrush. L'action en justice soutient que ces subdivisions de Sagebrush ont été indûment certifiées par HRSA comme étant des cliniques éligibles au programme 340B, ce qui leur a permis d'obtenir des réductions de prix significatives sur les produits d'UCB. Amgen et Eli Lilly sont co-plaignants dans ce procès.

3.34. Événements postérieurs à la période de rapport

Aucun événement significatif n'est survenu après la fin de la période de reporting qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés d'UCB.

4. Rapport du commissaire sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée de UCB SA pour la période clôturée le 30 juin 2025

N° d'entreprise : BE0403.053.608

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée de UCB SA et de ses filiales (le « Groupe ») au 30 juin 2025 et pour la période de six mois se terminant à cette date, comprenant l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière, l'état consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie, l'état consolidé intermédiaire résumé des variations de capitaux propres, les méthodes comptables, et une sélection de notes explicatives.

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à la norme internationale IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme ISRE (*International Standard on Review Engagements*) 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (*International Standards on Auditing*) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée qui précède n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 – *Information financière intermédiaire* tel qu'adoptée par l'Union Européenne.

Bruxelles, 29 juillet 2025

FORVIS MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL
Commissaire
Représenté par

Sébastien SCHUEREMANS

5. Déclaration en matière de responsabilité

Par la présente, je confirme qu'à ma connaissance, l'information financière consolidée abrégée couvrant la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin 2025, établie conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » adoptée par l'Union européenne, donne une image fidèle et exacte des actifs, des dettes, de la situation financière et des pertes et profits de la société, ainsi que des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pris dans son ensemble et que le rapport de gestion intermédiaire reflète fidèlement les différents événements importants qui se sont produits durant les six premiers mois de l'exercice financier, de même que les principales opérations menées avec les parties liées, et leur impact sur l'information financière consolidée abrégée ; elle décrit également les principaux risques et éléments d'incertitude pour les six mois à venir de l'exercice financier.

Signée par Jean-Christophe Tellier (CEO) et Sandrine Dufour (CFO)

au nom du Conseil d'administration

6. Glossaire

EBIT ajusté

(Résultat net avant intérêts et impôts) Résultat d'exploitation ajusté en matière de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges.

EBITDA ajusté

(Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) résultat opérationnel ajusté en matière d'amortissement, de charges de dépréciation, de pertes de valeur, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges

Marge brute ajustée

Marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

TCC

Taux de change constants.

Résultat de base par action

Le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des autres produits et charges de restructuration et de dépréciation, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

Produits clés

BIMZELX®, BRIVIACT®, CIMZIA®, EVENITY®, FINTEPLA®, KEPPRA®, NAYZILAM®, RYSTIGGO®, VIMPAT® et ZILBRYSQ®

AID

Actif d'impôt différé.

EBIT / Résultats avant intérêts et impôts

Résultat d'exploitation tel que mentionné dans les états financiers consolidés.

EMA / Agence européenne des médicaments

Agence responsable de l'évaluation des nouveaux médicaments à usage humain et vétérinaire.
www.emea.europa.eu

EPS / Earnings per share

Résultat par action

Marques établies

Portefeuille de 150 médicaments de qualité d'UCB dont la valeur pour le patient et les médecins est reconnue depuis des années.

Équité

La notion d'équité vise à s'assurer que tous les employés bénéficient d'opportunités de développement, d'avancement, de rémunération et de récompense équitables, en adéquation avec leurs aspirations.

FDA / U.S. Food and Drug Administration

Agence du Ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis responsable de la protection et de la promotion de la santé de la nation. www.fda.gov

FVOCI / Fair value through other comprehensive income

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)

Actifs financiers à évaluer ultérieurement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVPL)

Actifs financiers devant être évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Charges financières exceptionnelles

Les gains et pertes découlant de la vente d'actifs financiers non courants (autres que les dérivés et les droits de remboursement relatifs aux plans à prestations définies) ainsi que les dépréciations comptabilisées sur ces actifs financiers sont considérés comme des charges financières exceptionnelles.

Cinq moteurs de croissance

BIMZELX®, EVENITY®, FINTEPLA®, RYSTIGGO® ET ZILBRYSQ®

LTI

Les rémunérations variables à long terme visent à motiver et à retenir les talents clés sur une période d'au moins 3 ans. Chez UCB, cette notion inclut les actions gratuites (Stock Awards), les options sur actions (Stock Options) et les actions gratuites avec condition de performance (Performance Shares).

NCI / Non-controlling interests

Participations ne donnant pas le contrôle

Dividende net

Le montant qu'un actionnaire d'UCB recevra après déduction principale de la retenue à la source belge, qui est actuellement de 30%. Des taux réduits de retenue à la source peuvent s'appliquer à certaines catégories d'investisseurs.

Dette financière nette

Emprunts, obligations et découverts bancaires courants et non courants dont on déduit les titres de créance disponibles à la vente, dépôts de liquidités soumises à restrictions à l'égard de contrats de leasings financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie.

OCI / Other Comprehensive Income

Autres éléments du résultat global

Médicament orphelin

Médicament utilisé pour traiter les maladies rares.

PMDA / Pharmaceuticals And Medical Devices Agency : Agence de réglementation japonaise en charge de la protection de la santé publique qui garantit la sécurité, l'efficacité et la qualité des médicaments et des appareils médicaux. www.pmda.go.jp/english/

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

Nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté par le nombre d'actions rachetées ou émises au cours de la période, et multiplié par un facteur de pondération temporelle.

Fonds de roulement

Comprend les stocks, les créances commerciales et autres créances et les dettes commerciales et autres dettes, dues pendant et après la période de 12 mois.

Calendrier financier

26 février 2026 Résultats financiers annuels 2025

Notes

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne, y compris la norme IAS

34 - Information financière intermédiaire. Ces états financiers, préparés depuis le début jusqu'à la fin de la période de six mois terminée le 30 juin 2025, ont été rédigés en tenant compte des mêmes conventions comptables et estimations comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2024, sauf indication contraire.

Ce rapport intermédiaire fournit une explication des événements et des transactions significatifs qui permettent de comprendre l'évolution de la situation financière et la performance financière depuis la dernière période de déclaration annuelle. Il devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, disponible sur le site internet d'UCB (www.ucb.com). Toute autre information sur le site internet d'UCB ou tout autre site ne fait pas partie de ce rapport semestriel.

Langue officielle du rapport

Conformément à la loi belge, UCB est tenue de préparer son rapport semestriel en français et en néerlandais. UCB met également ce rapport à votre disposition en anglais.

Déclaration prospective

Ce document contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « potentiel », « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut » et « continue » ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent document.

Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact globaux des guerres et des pandémies, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que de nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline et feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des différends et des litiges entre les partenaires ou peuvent se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits risquerait d'avoir un effet négatif important

sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Compte tenu de ces incertitudes, il convient au public de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives incluses ne sont faites qu'à la date du présent document, et sauf indication contraire, ne reflètent aucun impact potentiel de l'évolution des conflits, guerres, pandémies ainsi que toute autre adversité, sauf indication contraire. UCB continue à suivre de près l'évolution de la situation afin d'évaluer l'importance financière de ces événements pour ses activités.

UCB décline expressément toute obligation de mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent document soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations, sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 600 personnes dans une quarantaine de pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de € 5,5 milliards en 2024. UCB est cotée en Bourse sur Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Rendez-vous sur Twitter : @UCB_news.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Antje Witte

Investor Relations, UCB

T +32.2.559.94.14

antje.witte@ucb.com

Sahar Yazdian

Investor Relations, UCB

T+32.2.559.91.37

Sahar.yazdian@ucb.com

Global Communication

Gwendoline Ornigg

Global Communication, UCB

T +32.2.559.91.78

Gwendoline.ornigg@ucb.com

Laurent Schots

Media Relations, UCB

T+32.2.559.92.64

laurent.schots@ucb.com